

**Attitude des Canadiens envers
les ressources naturelles - 2002**

Rapport final

Établi pour : Ressources naturelles Canada

Date : Mai 2002



Table des matières

Introduction	1
Sommaire	3
Analyse détaillée.....	10
Rôle économique du secteur des ressources.....	10
Impacts du secteur des ressources sur l'environnement.....	19
Secteur foresterie et secteur minier.....	26
Sources d'énergie et consommation d'énergie.....	30
Science et technologie dans le secteur des ressources	42
Méthodologie de l'étude	51

Appendices

A. Questionnaire de l'étude

B. Tableaux des résultats (*sous couverture distincte*)

Introduction

Les ressources naturelles constituent depuis toujours un des piliers de l'identité et de la prospérité du Canada. À l'aube du XXI^e siècle, et la base de ressources est demeurée pratiquement inchangée depuis des générations, mais la rapide évolution sociale et économique au pays et à l'étranger exerce maintenant de nouvelles pressions sur les ressources et sur les industries qui en dépendent. Certes, les industries profitent de nouvelles occasions de croissance, mais elles se voient forcées de devenir plus compétitives. Par ailleurs, les conséquences environnementales de la gestion des ressources préoccupent toujours le public et défient toute solution simple.

Les ressources naturelles sont essentiellement de compétence provinciale, mais c'est le gouvernement fédéral qui fixe les objectifs nationaux et élabore les politiques et les programmes de recherche, principalement par l'intermédiaire de Ressources naturelles Canada (RNCan). Pour bien s'acquitter de son mandat, RNCan doit s'assurer de bien comprendre et de prendre en considération les opinions, priorités et préoccupations de la population canadienne en ce qui concerne la foresterie, l'énergie, les mines et les sciences de la Terre. C'est pourquoi le Ministère effectue des sondages d'opinion qui orientent la planification stratégique, l'élaboration des politiques et les communications.

En 1993, le Ministère (qui s'appelait alors Énergie, Mines et Ressources) a commandé un sondage national pour mesurer ce que pensent les Canadiens des grandes questions d'énergie et de ressources, et se donner un point de repère à partir duquel il pourrait suivre les fluctuations de l'opinion au fil du temps. En 1997, RNCan a répété le sondage, pour voir en quoi l'opinion et les priorités publiques avaient changé en quatre ans. Le Service canadien des forêts ayant été incorporé au Ministère, ce deuxième sondage englobait le secteur des forêts et reprenait des questions posées dans les sondages nationaux effectués par Forêts Canada en 1989 et en 1991.

RNCan a commandé un troisième sondage au début de 2002. Il voulait faire le point sur l'attitude des Canadiens envers les grandes questions relatives aux ressources naturelles. En effet, la sensibilisation du public est maintenant un indicateur de rendement lié au premier but du Cadre de mesure du rendement du Ministère (*Rapport sur les plans et priorités*, 2001-2002). Les objectifs spécifiques du sondage de 2002 étaient les suivants :

- Suivre l'évolution de la sensibilisation, des perceptions et des priorités des Canadiens à l'égard des principales questions liées aux ressources naturelles et repérer les tendances qui se dessinent depuis les sondages de 1993 et 1997.
- Déterminer dans quelle mesure le public connaît l'importance et la pertinence du secteur ainsi que de la science et de la technologie liées aux ressources naturelles.
- Repérer les divergences d'opinion entre les régions et les groupes démographiques.
- Orienter la planification et les communications du Ministère.

Le présent sondage a été conçu de manière à reprendre les sondages réalisés en 1993 et en 1997. Il est toutefois légèrement plus court et différent sur le plan du contenu. Il a été réalisé au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif constitué de 1 502 Canadiens de

18 ans et plus, du 25 février au 3 mars 2002. Une description exhaustive de la méthode utilisée pour effectuer ce sondage figure à la fin du rapport.

Le rapport commence par un sommaire du sondage et de ses conclusions, suivi d'une analyse détaillée des réponses données. Le questionnaire figure en annexe (appendice A), de même que les résultats, présentés sous forme de tableaux (appendice B, sous couverture séparée) qui résument les réponses obtenues à toutes les questions, par région et par groupe démographique. Pour simplifier le repérage et les comparaisons, les questions et les tableaux sont cités par numéros, ces derniers correspondant aussi aux numéros utilisés dans les sondages de 1993 et 1997 (le cas échéant).

Sommaire

L'opinion qu'a le public du secteur des ressources naturelles n'a pas beaucoup fluctué depuis cinq ans. À un niveau très général, les Canadiens ont à peu près la même opinion qu'en 1993 et en 1997 de l'apport économique du secteur, de ses impacts sur l'environnement, de l'approvisionnement énergétique ainsi que du rôle de la science et technologie. On observe toutefois quelques changements évidents depuis 1997, surtout la moins grande importance accordée à tout le secteur et plus particulièrement aux industries forestière et minière, ce qui vient annuler les gains enregistrés au début de la décennie.

Importance économique du secteur des ressources naturelles

Les Canadiens croient toujours que le secteur des ressources naturelles, et l'industrie forestière en particulier, est le principal moteur de l'économie du pays. Mais la domination du secteur en général est nettement moins marquée qu'en 1997, particulièrement dans le cas des industries forestière et minière. Depuis neuf ans, ces deux industries sont de moins en moins considérées comme moteurs de l'économie (tout comme l'agriculture), car les Canadiens accordent de plus en plus d'importance à l'industrie des hydrocarbures et aux technologies de l'information. Voilà cinq ans, plus du double des répondants estimaient que le secteur des ressources était plus important que celui des services (48 % contre 19 %), mais en 2002, l'écart s'est rétréci (41 % contre 25 %).

Les Canadiens ont toujours une bonne opinion de la contribution du secteur des ressources à l'économie de leur province. Il domine encore dans l'Ouest et, dans une moindre mesure, dans les Maritimes et au Québec. Depuis 1997, néanmoins, il a perdu du terrain en Colombie-Britannique, où l'industrie forestière a connu un recul marqué au cours de la dernière année.

Ce glissement pourrait bien être dû en partie au fait que le secteur des ressources n'a toujours pas réussi à secouer son image de secteur traditionnel qui a recours à des « technologies démodées ». Si on les compare aux télécommunications, à l'hydroélectricité et à la fabrication, les industries forestière et minière sont plutôt considérées comme des industries peu spécialisées. Et depuis 1997, cette opinion s'est tellement répandue qu'elle a plus qu'annulé les gains réalisés pendant la période antérieure (1993-1997). L'industrie des hydrocarbures a mieux réussi à projeter l'image d'une industrie de pointe, mais elle a aussi connu un recul similaire au cours des cinq dernières années.

Comme il fallait s'y attendre, le public est maintenant d'avis que le secteur contribuera moins à l'économie canadienne au cours des dix prochaines années, ce qui annule la modeste reprise observée plus tôt. Moins de la moitié des Canadiens croient maintenant que l'industrie forestière (49 %) ou l'industrie minière (37 %) vont progresser au cours des dix prochaines années et ils estiment que l'avenir de l'industrie des hydrocarbures est plus prometteur (67 %), elle qui n'a connu qu'un léger recul. L'industrie minière a perdu beaucoup de terrain dans l'opinion publique depuis 1997 pour ce qui est de la création d'emplois et de son rôle d'industrie de pointe contribuant à l'image du pays à l'étranger.

En revanche, l'industrie de l'hydroélectricité conserve la faveur des Canadiens, qui sont plus de huit sur dix (84 %) à lui prédire une plus grande contribution économique. Beaucoup de gens croient en effet que l'industrie fournit une source d'énergie abondante et propre, qui est à la fois une ressource essentielle pour tous les Canadiens et un vecteur de croissance économique.

Impacts du secteur des ressources sur l'environnement

Les Canadiens attribuent un peu moins d'importance qu'avant au rôle de pilier économique du secteur des ressources, mais ils croient toujours qu'il nuit beaucoup à l'environnement. Comme par le passé, la perspective varie selon l'industrie mais le secteur des forêts reste le plus pointé du doigt. Plus de quatre personnes sur dix (43 %) estiment que les activités forestières nuisent à l'environnement et un tiers (34%) les croient responsables de dommages au moins modérés. En outre, les Canadiens sont toujours plus nombreux à croire que les pratiques d'aménagement forestier (coupe à blanc et coupe abusive) constituent la plus grande menace qui pèse sur les ressources forestières du pays.

Parmi les tendances les plus lourdes qui se dessinent depuis 1997, on observe que les Canadiens sont de plus en plus préoccupés des impacts environnementaux de l'industrie pétrolière et gazière du Canada, qui risque désormais autant que l'industrie forestière d'être vue comme responsable de dommages substantiels (43 %). Cette opinion s'est répandue partout au Canada, mais elle est particulièrement notable au Québec et dans les Prairies (y compris en Alberta). Par contre, les Canadiens sont sensiblement moins nombreux à croire que l'industrie minière (25 %) et l'hydroélectricité (21 %) sont aussi néfastes, opinion qui est restée assez stable depuis cinq ans.

Le public a à peu près la même opinion qu'il y a dix ans des dommages qu'il impute au secteur des ressources. Ceux qui croient à des répercussions restent divisés quant à savoir si ces torts sont acceptables au vu des retombées économiques que procurent ces industries. Cependant, il y a maintenant moins de gens qu'en 1997 qui sont prêts à accepter ces dommages, ce qui renverse la tendance plus positive observée au cours de la période précédente. Comme auparavant, les Canadiens sont plus nombreux à tolérer les impacts de la production d'hydroélectricité, et à refuser ceux de l'industrie du charbon. Mais ces distinctions sont relatives, puisqu'une forte proportion de la population est d'avis que toutes les industries ont des répercussions inacceptables sur l'environnement (opinion exprimée par 25 % des répondants dans le cas de l'hydroélectricité, contre 42 % pour l'industrie du charbon).

Le public accepte moins qu'avant les impacts environnementaux des industries et il croit de moins en moins qu'elles sont déterminées à réduire les dommages qu'elles causent. Les Canadiens sont toujours plutôt enclins à estimer que les industries font preuve d'une modeste détermination en ce domaine, mais ils le sont moins qu'en 1997, ce qui annule les gains modestes qu'avaient réalisés au début de la décennie toutes les industries sauf celle du charbon. Combinés aux autres résultats du sondage, ces chiffres montrent clairement que tout le secteur des ressources a moins bien réussi depuis cinq ans à projeter l'image de bon intendant des ressources environnementales qu'il gère. Le repli n'est pas encore très marqué, mais il expose tout de même le secteur à d'autres reculs que pourraient précipiter de futurs événements très médiatisés (déversement de pétrole, coupe à blanc), de nature à retenir l'attention du public et à exacerber ses préoccupations actuelles.

Enfin, le public croit que les industries pourraient mieux gérer l'environnement parce qu'il estime notamment qu'elles auraient avantage sur les plans économique et commercial, à atténuer leurs impacts environnementaux. Une forte majorité de Canadiens croit toujours que les industries seraient plus compétitives si elles investissaient dans la lutte antipollution (45 %) ou, à tout le moins, que ces investissements ne leur nuiraient pas (33 %). C'est dire que peu importe les obstacles à surmonter pour poursuivre la lutte, les industries ne peuvent invoquer d'arguments économiques pour justifier quelque délai aux yeux du public.

Énergies : sources et utilisation

La plupart des Canadiens sont peu préoccupés par les questions énergétiques, pas plus d'ailleurs qu'ils ne l'ont été pendant la majorité des vingt dernières années. Leurs préoccupations tiennent surtout aux prix qu'ils paient (pour l'essence et le mazout), qui causent un grand souci à quatre personnes sur dix (41 %). Comme par le passé, les consommateurs sont moins préoccupés par les répercussions environnementales de la production d'énergie (31 %) ou par leur propre consommation (30 %), toutefois, un pourcentage inférieur mais croissant (23 %, en hausse de 7 points), s'inquiète maintenant beaucoup de la suffisance des approvisionnements.

Si les Canadiens sont plus inquiets qu'avant de la suffisance des approvisionnements, c'est peut-être parce qu'il est de plus en plus question d'exporter des ressources nationales vers le marché américain, en pleine expansion. Près de la moitié (46 %) des répondants se disent très préoccupés par cette question (surtout en Ontario et dans l'Ouest). Ce souci tient peut-être autant aux relations canado-américaines qu'aux approvisionnements mêmes, puisque la population est moins encline qu'en 1997 à croire que le Canada devra mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie au cours des dix à vingt prochaines années.

Comme avant, les consommateurs comprennent surtout les impacts environnementaux attribuables aux formes les plus visibles de la consommation d'énergie (soit les véhicules et les usines). Plus de six Canadiens sur dix (62 %) admettent maintenant que l'automobile cause d'importants dommages à l'environnement, opinion qui s'est répandue dans l'Est du Canada et en Ontario mais qui a légèrement reculé dans l'Ouest. Le public reste beaucoup moins porté à voir les dommages causés par les entreprises des secteurs autres que la fabrication ou par la consommation d'énergie au foyer. Ce résultat s'explique en partie par le fait que nombre de Canadiens ne savent pas comment est produite l'énergie qu'ils consomment et la plupart (78 %) croient que leurs foyers sont alimentés par de l'hydroélectricité relativement « propre ». Ignorance ou déni, les impacts environnementaux de la production d'électricité n'ont manifestement pas encore touché la conscience publique comme l'a fait la pollution causée par les véhicules.

Les Canadiens comprennent mal les impacts de la production d'électricité, mais ils accordent une nette priorité à l'environnement quand il est question de mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie. Ceux qui croient que le pays devra le faire d'ici dix ans (65 % de la population) manifestent une préférence marquée pour l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydroélectricité, toutes considérées comme abondantes et sans danger pour l'environnement. La rentabilité est secondaire.

Parmi les points abordés dans ce sondage, les Canadiens s'entendent surtout pour dire que le gouvernement fédéral doit inciter les consommateurs et les entreprises à conserver l'énergie. Plus de huit Canadiens sur dix (84 %) sont toujours de cet avis également répandu dans tout le pays. Ce qu'il y a de nouveau depuis 1997, c'est que les Canadiens sont plus sensibles aux incitatifs fiscaux pour susciter ces changements (en hausse de 12 points, pour un total de 29 %), qui devancent les campagnes d'information (27 %) et le resserrement de la réglementation visant les appareils électroménagers (17 %) ou la recherche scientifique axée sur l'efficacité énergétique (19 %). Les incitatifs économiques ont gagné la faveur de la plupart des segments de la population, mais ils sont surtout populaires chez les gens dont le revenu est plus élevé et qui ont donc le plus à gagner.

Science et technologie (S-T)

Le public voit généralement d'un bon œil les progrès scientifiques et technologiques du Canada par rapport à ceux des autres nations industrialisées. Un quart des répondants (24 %) classent le pays parmi les chefs de file et la plupart des autres (49 %) croient que nous ne sommes pas loin derrière. Cette opinion est restée la même depuis cinq ans, après de modestes progrès plus tôt au cours de la décennie. Comme auparavant, ceux qui croient que le Canada est à la remorque des autres pays sont d'avis que nous investissons moins dans ce domaine ou que nous tardons à changer, bien qu'un nombre croissant croient simplement que les autres pays sont plus avancés.

Quand on leur demande quels sont les principaux moteurs de l'innovation en S-T au pays, les Canadiens sont de plus en plus nombreux à répondre que ce sont d'abord les universités, puis les grandes entreprises. Par contre, ils sont relativement peu nombreux à croire que le gouvernement fédéral tient le rôle principal, ce qui était l'opinion voulant que le gouvernement doive soutenir les activités des autres secteurs plutôt que de se charger lui-même de la S-T. Parallèlement, il semble que les activités de S-T du gouvernement fédéral soient moins connues que celles des autres secteurs, de sorte qu'on ne lui accorde probablement pas tout le crédit qui devrait lui revenir.

Malgré ce problème de visibilité, le sondage révèle que les Canadiens sont de plus en plus nombreux à souhaiter que la S-T du gouvernement fédéral serve à améliorer la qualité de vie plutôt qu'à consolider la compétitivité de l'économie. Il s'agit d'un changement remarquable : en 1993, c'était l'inverse. Cette tendance témoigne de notre prospérité économique actuelle et du fait que la population se préoccupe davantage des problèmes de qualité de vie, comme les soins de santé, l'éducation et le transport. Maintenant que les déficits, le chômage et l'inflation sont bien maîtrisés, les Canadiens veulent que le gouvernement règle les problèmes qui les touchent directement.

Sources d'information sur les ressources naturelles

En quelques années, Internet est devenu une importante source d'information. C'est vers l'hypertexte que les Canadiens se tournent le plus volontiers pour se renseigner sur les ressources naturelles. Près de la moitié (46 %) répondent que c'est sur le Web qu'ils trouveraient de l'information sur les ressources naturelles, une augmentation de 12 % en cinq ans seulement. La popularité de la toile est particulièrement remarquable si l'on songe que seulement six Canadiens sur dix ont actuellement accès à Internet. Le Web supplante progressivement les bibliothèques et les médias traditionnels (télévision, radio, journaux), alors que le gouvernement reste très stable comme source secondaire d'information sur les ressources naturelles.

Si Ressources naturelles Canada n'est pas la première source d'information des Canadiens, le Ministère jouit toujours d'une grande crédibilité. Près de la moitié des répondants (49 %) le désignent comme une source très importante d'information sur les ressources naturelles, devant le gouvernement fédéral en général (40 %), les bibliothèques locales (32 %) et les autres sources provinciales ou municipales (32 %). Cette image (qui tient peut-être autant au nom du Ministère qu'à l'expérience directe qu'en ont les gens), constitue une excellente assise pour lancer des projets de communication et de sensibilisation du public.

Tendances régionales et démographiques

Comme dans les précédents sondages, l'opinion des Canadiens sur les ressources naturelles est assez constante d'un océan à l'autre. Il y a certes quelques différences, parfois prévisibles, entre les régions, par exemple quant à l'importance relative de certaines industries (l'industrie forestière en Colombie-Britannique, l'hydroélectricité au Québec).

Certaines fluctuations sont attribuables à des événements qui sont survenus dans le secteur. On pense à la croissance de l'industrie pétrolière et gazière dans les Maritimes et au recul de l'industrie forestière en Colombie-Britannique (où la population se tourne vers le secteur des services). Depuis cinq ans, la population des Prairies accorde plus d'importance économique à l'industrie pétrolière et gazière, même si elle est davantage préoccupée par ses répercussions sur l'environnement (souci qui ne semble pas s'étendre à la pollution causée par les véhicules).

Comme auparavant, les citoyens qui jouissent du statut socio-économique le plus élevé (dont la scolarité et les revenus sont les plus élevés) sont un peu mieux informés sur les ressources et attendent généralement davantage du gouvernement et de l'industrie.

Cependant, sur bon nombre des grands thèmes abordés dans le sondage (ex. : importance future du secteur, impacts environnementaux, préoccupations à l'égard des formes d'énergie et innovation en S-T), il y a plus de similarités que de divergences et les grandes conclusions tirées du sondage national s'appliquent également à toutes les régions et à tous les groupes démographiques identifiables. Ces résultats donnent à penser que, comme auparavant, la plupart des projets de communication et de sensibilisation devront cibler l'ensemble de la population plutôt que des segments plus étroits.

Recommandations

D'après les résultats et conclusions de ce sondage, le Ministère pourrait envisager les recommandations suivantes, axées sur les communications stratégiques.

1. Réagir à l'opinion de moins en moins favorable de la population quant à la contribution du secteur des ressources à l'économie.

Faut-il attribuer l'opinion de moins en moins favorable qu'a le public de la contribution économique du secteur des ressources à l'image qu'il a de ces industries ou au fait qu'il accorde plus d'importance à d'autres secteurs (dont les technologies de l'information)? Nous ne le savons pas, mais il est probable que cette tendance va se poursuivre si rien n'est fait pour la freiner.

Peu importe que les mesures touchent tout le secteur ou des industries en particulier, il faut convaincre le public que ces industries contribuent largement à l'économie nationale, provinciale et même locale et qu'elles continueront de le faire dans un avenir prévisible. Les messages doivent mettre en relief les forces actuelles de ces industries (création d'emplois, contribution aux exportations) et réagir aux faiblesses perçues sur le plan de la gestion des ressources, de la performance environnementale et de l'utilisation des technologies de pointe.

Il faut accorder une attention particulière à l'industrie forestière et à l'industrie minière, puisque c'est leur image qui a le plus souffert depuis cinq ans. Le public est davantage conscient de

l'importance économique de l'industrie pétrolière et gazière, mais les préoccupations croissantes qu'elle suscite au chapitre de l'environnement pourraient commander une intervention.

2. Sensibiliser davantage le public au rôle que joue le gouvernement fédéral pour faire de la science et de la technologie un agent de la transformation du secteur canadien des ressources.

Le public comprend mal comment le gouvernement appuie l'innovation en S-T en général, ce qui était déjà le cas il y a cinq ans. C'est dire qu'il est peut-être temps de lancer de nouveaux projets de communication et d'évaluer à fond ceux qui sont en cours. À l'évidence, les Canadiens apprécient grandement la science et la technologie, ils appuient le rôle du gouvernement dans ce domaine et cautionneraient très probablement des initiatives gouvernementales destinées à rendre les industries des ressources plus compétitives et plus viables sur le plan environnemental.

Le fait de sensibiliser le public aux activités gouvernementales projetera une image plus positive de RNCan et du gouvernement en général, tout en posant l'industrie comme un secteur innovateur et responsable.

3. Continuer de sensibiliser les Canadiens aux questions énergétiques et, surtout, aux conséquences environnementales de leur propre consommation.

Dans la conjoncture actuelle, il est très difficile de mettre les questions énergétiques à l'avant-scène et, surtout, de sensibiliser les gens aux conséquences de leur consommation. Le public n'est guère plus sensibilisé qu'en 1997 et on ne peut espérer faire mieux à moins qu'un événement marquant (pénurie d'énergie, hausse spectaculaire des prix) ne survienne. L'impossibilité de mobiliser le public et de l'amener à lutter contre le changement climatique illustre bien le problème, malgré des efforts de communication concertés depuis plusieurs années.

Malgré tout, RNCan reste bien placé pour piloter un programme de sensibilisation des Canadiens aux grandes questions énergétiques. Il pourrait collaborer avec d'autres secteurs (provinces, services publics, pétrolières) pour optimiser ses ressources limitées et ainsi démontrer que les différents intervenants collaborent plutôt que de s'opposer les uns aux autres, ce qui use la patience du public.

4. Recourir davantage à Internet pour renseigner les Canadiens sur les questions d'énergie et de ressources naturelles, sans négliger les médias traditionnels.

Comme les Canadiens privilégient Internet pour se renseigner sur à peu près tout, le Ministère devrait exploiter au maximum cet outil dans ses programmes de sensibilisation et de communication. Et s'il est essentiel de publier sur l'hypertexte l'information pertinente, il est tout aussi important d'inciter le public à se renseigner et de lui indiquer quelles sources existent afin qu'il sache où les trouver.

Enfin, si important que soit Internet, il ne faut pas oublier que ce ne sont pas tous les Canadiens qui l'ont et qu'ils ne l'utilisent pas tous aussi facilement. Les personnes âgées et celles dont la scolarité et le revenu sont plus faibles sont beaucoup moins portées à utiliser le Web, et l'écart ne devrait pas vraiment rétrécir au cours des prochaines années. De même, les Québécois utilisent moins Internet que le reste de la population (en partie parce que le contenu francophone est moins abondant), ce qui pourrait commander une stratégie différente dans cette province.

Il est donc important de conserver (voire augmenter) l'information et la documentation offertes sur des supports plus traditionnels, comme les dépliants. La publicité à la télévision et dans les journaux reste un moyen efficace de sensibiliser le public et de lui faire savoir qu'il existe d'autres ressources (dont celles du web).

5. Continuer de suivre l'opinion publique pour surveiller les tendances, évaluer les initiatives et réagir aux questions émergentes.

Le présent sondage établit ce que pensent actuellement les Canadiens des grandes questions qui intéressent le Ministère et il montre que les opinions ont évolué depuis dix ans. On constate que les attitudes ont peu changé pendant cette période mais de grandes tendances se dessinent, qui ont d'importantes conséquences sur le plan des politiques et des communications. Le Ministère devra donc procéder à de nouveaux sondages pour surveiller l'opinion au fil du temps afin de déceler les changements qui pourraient se produire et d'y réagir, qu'ils soient attribuables à une évolution des priorités nouvelles ou à des événements marquants (comme une pénurie d'énergie).

Comme le sondage n'est effectué qu'une fois tous les quatre ou cinq ans, le Ministère devrait envisager d'effectuer d'autres sondages afin d'étudier les questions qui pourraient se faire jour entre-temps et d'évaluer les résultats des projets de communication amorcés dans l'intervalle. Il pourrait s'agir d'enquêtes adaptées et à grande échelle, d'études confiées à des services affiliés, de l'ajout de questions particulières à des sondages omnibus existants et de recherche qualitative (groupes de réflexion, par exemple), selon les besoins.

Enfin, sans nier l'importance de ce type de recherche, RNCan doit se doter de moyens internes pour coordonner ses recherches de l'opinion publique afin que l'information soit distribuée dans tout le Ministère et optimisée. Outre les enquêtes qu'il commande lui-même, le Ministère aurait aussi intérêt à connaître et à utiliser si possible les résultats des sondages effectués ailleurs au gouvernement fédéral.

Analyse détaillée

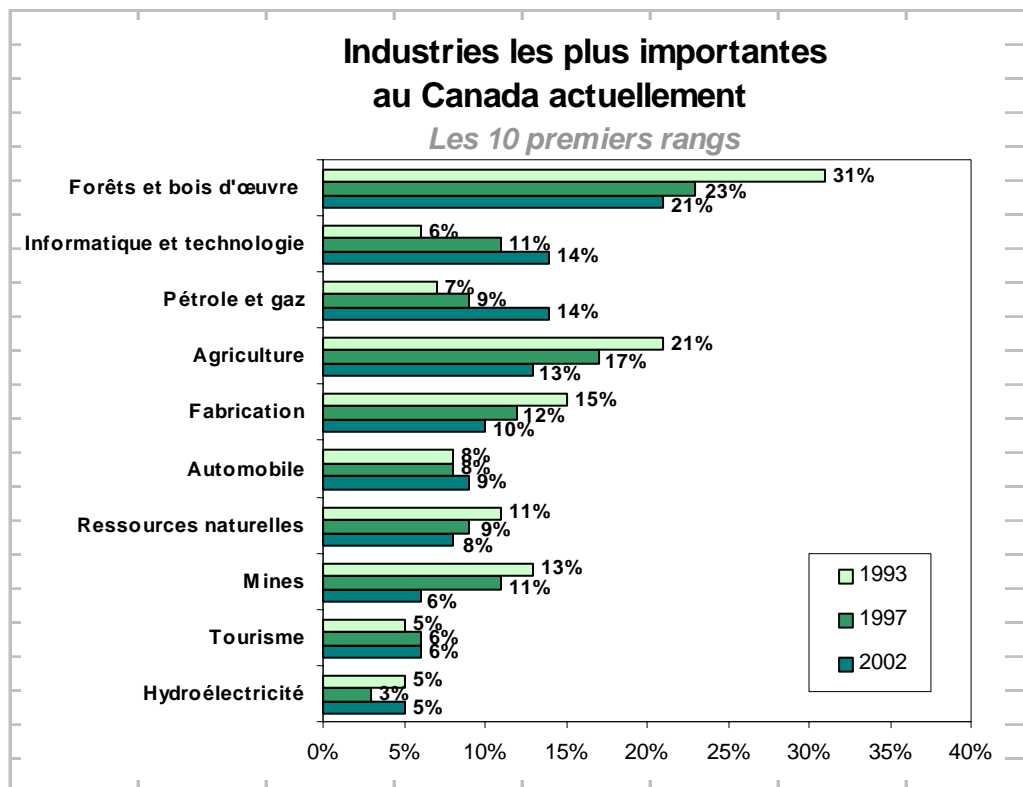
Rôle économique du secteur des ressources

Importance des ressources naturelles pour les Canadiens actuellement

Aux yeux des répondants, le secteur des ressources reste le plus important du pays, mais les forêts et les mines ont perdu du terrain depuis cinq ans au profit de l'industrie pétrolière et gazière et d'industries comme la technologie de l'information.

L'un des principaux objectifs de la présente étude est de juger de l'importance que les Canadiens accordent au secteur des ressources naturelles comme vecteur de la prospérité économique. Les tout derniers résultats montrent que, même si l'opinion n'a pas beaucoup changé au cours des cinq dernières années, l'industrie pétrolière et gazière et le secteur des services ont gagné du terrain sur l'exploitation forestière ou minière et sur l'agriculture.

Quand on demande aux Canadiens (sans leur proposer de réponses) quelles industries ou quels domaines d'activités économiques contribuent actuellement le plus à l'économie du pays, plus d'un répondant sur cinq (21 %) mentionne les forêts (y compris le bois d'oeuvre et les pâtes et papier), soit deux points de moins qu'en 1997 et dix de moins qu'en 1993. L'agriculture (13 %, soit 8 points de moins qu'en 1993) et les mines (6 %, 7 points de moins) ont aussi perdu du terrain. (*Question 2*).



Par contre, le deuxième rang revient maintenant à l'informatique et à la technologie (14 %, soit une hausse de 8 points depuis 1993), suivies de près par le pétrole et le gaz (14 %, en hausse de 7 points). On évoque dans des proportions égales à celles d'il y a cinq ans la fabrication, les ressources naturelles (sans préciser) et l'industrie automobile. Nulle autre industrie ou activité économique n'est mentionnée par plus de 6 % de la population. Comme en 1997, plus d'une personne sur cinq (23 %) est incapable de placer une industrie en tête de liste.

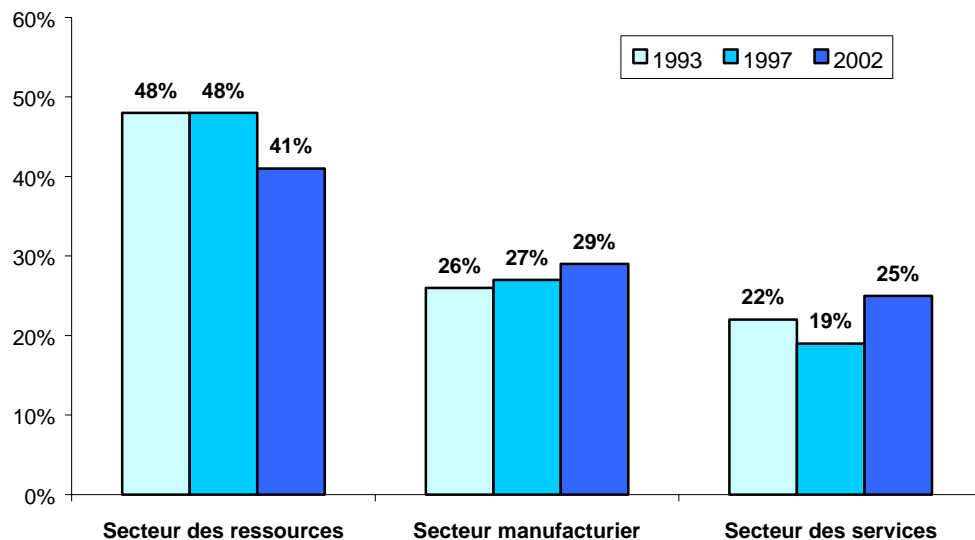
Comme on pouvait s'y attendre, l'importance accordée à une industrie tient largement au lieu de résidence des répondants, bien qu'en de nombreuses occasions, ces différences soient moins significatives qu'on aurait pu le croire. L'exploitation forestière vient en tête pour les habitants de la Colombie-Britannique (41 %), mais c'est aussi dans cette province que cette industrie a perdu le plus de points (soit 10 depuis 1997 et 20 depuis 1993). L'importance accordée à cette industrie dans les Maritimes et au Québec est restée stable depuis 1997, mais a continué de diminuer en Ontario (4 points).

L'industrie des hydrocarbures suit une tendance opposée. Ce sont surtout les résidents des Prairies (y compris ceux de l'Alberta) qui la considèrent comme la plus importante, à 44 %, soit une augmentation de 11 points depuis 1997 et de 18 points depuis 1993. L'industrie a aussi gagné beaucoup de terrain dans les Maritimes et en Colombie-Britannique, mais moins au centre. Seul un tout petit nombre la place en tête en Ontario (6 %) et au Québec (5 %). On constate que le secteur des mines a moins d'importance dans toutes les régions sauf au Québec, mais le recul est surtout marqué dans les Maritimes et en Colombie-Britannique, où maintenant moins de 10 % des répondants estiment qu'il s'agit du principal moteur de l'économie.

Comme en 1993 et en 1997, les répondants accordent plus ou moins d'importance à des industries particulières selon leur statut socio-économique. Ceux dont la scolarité et le revenu sont supérieurs sont relativement plus nombreux à attacher de l'importance à l'informatique, à la technologie et aux ressources naturelles en général, tandis que les personnes qui sont moins instruites et qui ont des revenus moindres sont moins en mesure de déterminer une industrie en réponse à cette question.

L'importance accordée au secteur des ressources ressort davantage quand la question est posée de façon plus précise. Devant un choix entre trois secteurs économiques bien définis, les Canadiens restent plus nombreux à nommer le secteur des ressources (énergie, forêts, agriculture, mines) devant le secteur manufacturier (production de biens) ou celui des services (personnels et financiers, dont le tourisme et les télécommunications). L'écart s'est tout de même beaucoup rétréci depuis cinq ans, surtout entre le secteur des ressources (41 %, en baisse de 7 points) et celui des services (25 %, en hausse de 6 points). (*Question 4*)

Importance des secteurs industriels dans l'économie canadienne?

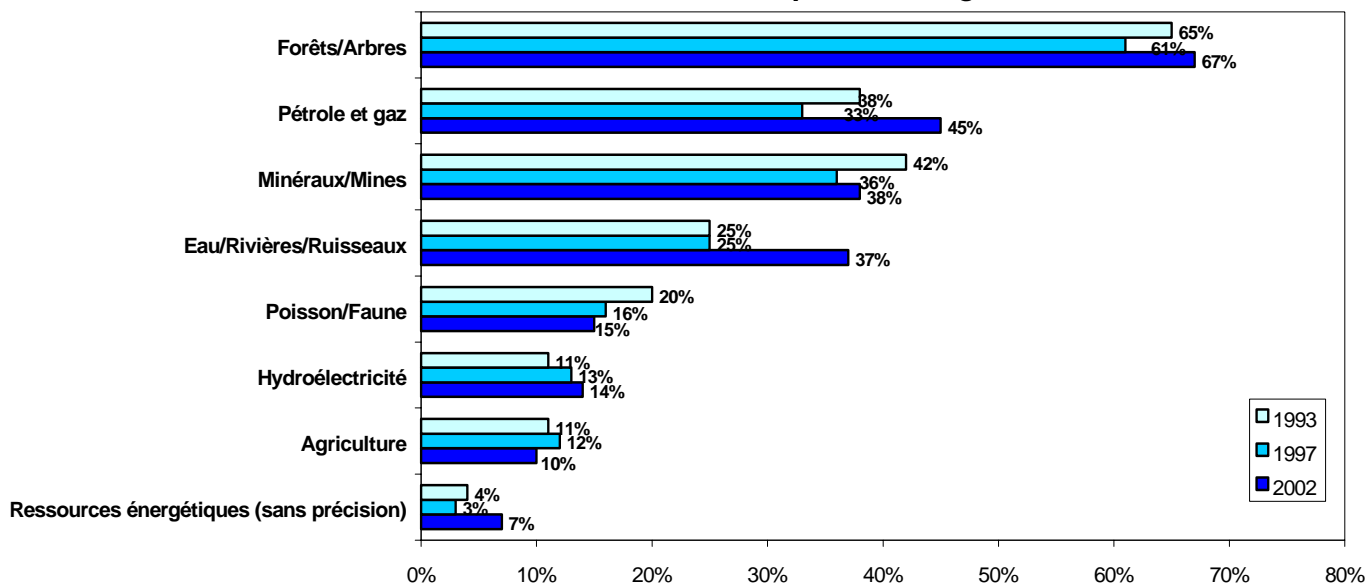


Comme auparavant, c'est dans l'Ouest qu'on accorde la plus grande importance au secteur des ressources et en Ontario qu'on lui en attribue le moins, mais le recul par rapport à 1997 s'observe dans toutes les régions sauf dans les Prairies (où la croissance de l'industrie pétrolière et gazière pourrait avoir compensé le repli des autres industries de ressources). Le changement le plus remarquable depuis 1997 s'est produit en Colombie-Britannique et dans les Maritimes, où le secteur des ressources a chuté de 14 points dans chacune de ces régions au profit du secteur manufacturier et de celui des services. L'opinion que le secteur des services est le principal moteur de l'économie canadienne est remarquablement constante d'une région à l'autre, mais elle progresse en fonction du niveau d'instruction des Canadiens.

Comme en 1993 et en 1997, nous avons demandé aux Canadiens ce qu'ils entendent par « ressources naturelles ». Si le secteur des forêts perd un peu de son importance comme pilier de l'économie canadienne, les forêts et les arbres définissent de plus en plus (67 %, soit 6 points de plus qu'en 1997) ce qu'évoque le terme pour la population. C'est en Colombie-Britannique que cette opinion reste la plus répandue (77 %) en dépit d'un léger recul depuis 1997 (2 points de moins), et elle augmente notablement partout ailleurs. (*Question 10*)

Qu'évoque le terme « ressources naturelles » ?

Les 8 premiers rangs



Outre les forêts et les arbres, les Canadiens associent surtout aux ressources naturelles le pétrole et le gaz (45 %), l'eau, les rivières et les ruisseaux (37 %), deux catégories qui ont remarquablement progressé en cinq ans (en hausse de 12 points). L'importance relative accordée aux différentes ressources varie de manière prévisible entre les régions, mais c'est plus une question de degré que d'opinions radicalement différentes. C'est au Québec que les répondants pensent le plus spontanément à l'eau, aux rivières et aux ruisseaux (48 %) et là aussi que la catégorie a le plus progressé depuis 1997. On constate toutefois une augmentation notable partout ailleurs au pays. L'importance du pétrole et du gaz est plus répandue dans les Prairies (65 %), mais c'est en Colombie-Britannique (49 % et 20 points de plus) que ces ressources ont connu leur gain le plus substantiel en cinq ans.

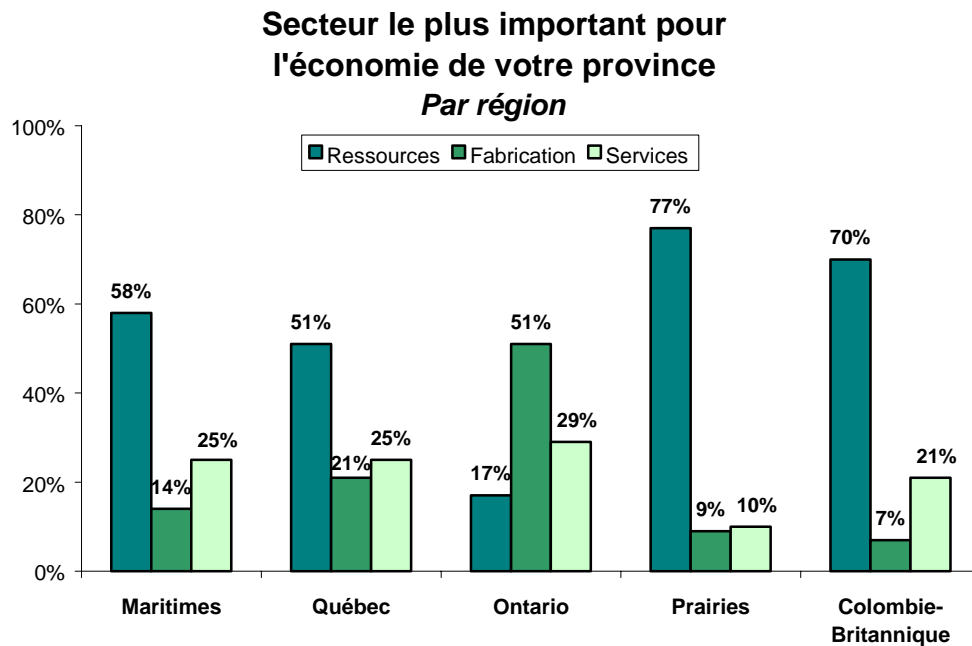
Près de quatre personnes sur dix (38 %) associent les ressources naturelles aux minéraux et aux mines, ce qui représente une légère augmentation depuis 1997, après un déclin au cours de la première période. Depuis 1997, cette association est beaucoup plus fréquente dans les Maritimes et au Québec (11 points de plus dans ces deux régions depuis 1997) mais elle a légèrement reculé dans l'Ouest.

Importance pour l'économie provinciale et locale

L'importance relative que les Canadiens accordent aux ressources naturelles pour l'économie provinciale et locale varie selon la région et la taille des collectivités, mais a diminué depuis 1997, surtout en Colombie-Britannique.

Le point de vue national est utile, mais la plupart des Canadiens comprennent mieux les moteurs économiques de leur province, qui diffèrent beaucoup d'une région à l'autre. Comme il fallait s'y attendre, l'importance relative accordée à chacun des trois grands secteurs économiques varie

beaucoup selon la région, et les opinions ont peu varié en neuf ans. C'est toujours dans les Prairies que le secteur des ressources est considéré comme le plus important pour l'économie provinciale (77 %), suivies de la Colombie-Britannique (70 %), où il a connu le recul le plus marqué depuis 1997 (en baisse de 6 points). De plus faibles majorités dans les Maritimes (58 %) et au Québec (51 %), estiment que le secteur des ressources est le moteur de l'économie provinciale alors qu'en Ontario, c'est l'avis de seulement 17 p. 100 des répondants. (*Question 5*)

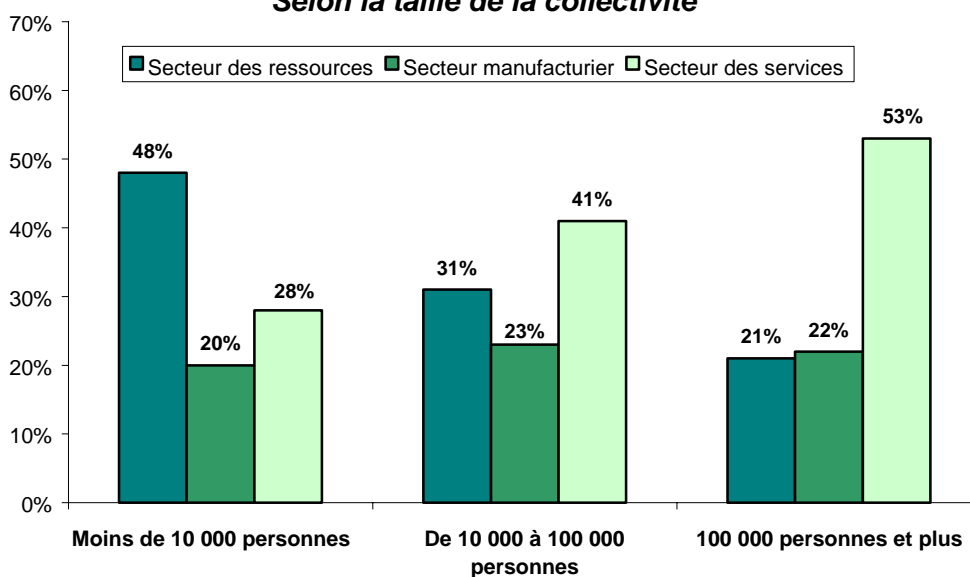


À l'échelle nationale, il y a légèrement moins de Canadiens qui sont d'avis que le secteur des ressources naturelles est le plus important pour l'économie provinciale (2 points de moins, après un gain de 2 points entre 1993 et 1997). Par contre, le secteur des services a connu un gain modeste de deux points, passant à 23 p. 100, contre 27 p. 100 (aucun changement) pour le secteur manufacturier, surtout nommé par les Ontariens (51 %).

Le public est de plus en plus conscient que le secteur des services contribue largement à la croissance et à la prospérité économiques, mais moins de trois Canadiens sur dix, toutes régions et tous groupes démographiques confondus, le considèrent comme le plus important pour l'économie de leur province. Cette opinion est particulièrement répandue chez les Ontariens, les Canadiens de moins de 35 ans, les femmes et les personnes dont la scolarité et les revenus sont plus élevés. La croissance la plus notable s'observe en Colombie-Britannique et au Québec (6 points de plus qu'en 1997).

Quand on passe de l'économie provinciale à l'économie locale, les Canadiens sont beaucoup plus au fait du rôle que joue le secteur des services. Partout au pays, le secteur des services (41 %) est celui qui, aux yeux des Canadiens, contribue le plus à leur économie locale, devant le secteur des ressources (32 %) ou le secteur manufacturier (23 %), ce qui a peu changé depuis 1993 et 1997. (*Question 6*)

**Secteur le plus important pour l'économie de votre localité
Selon la taille de la collectivité**



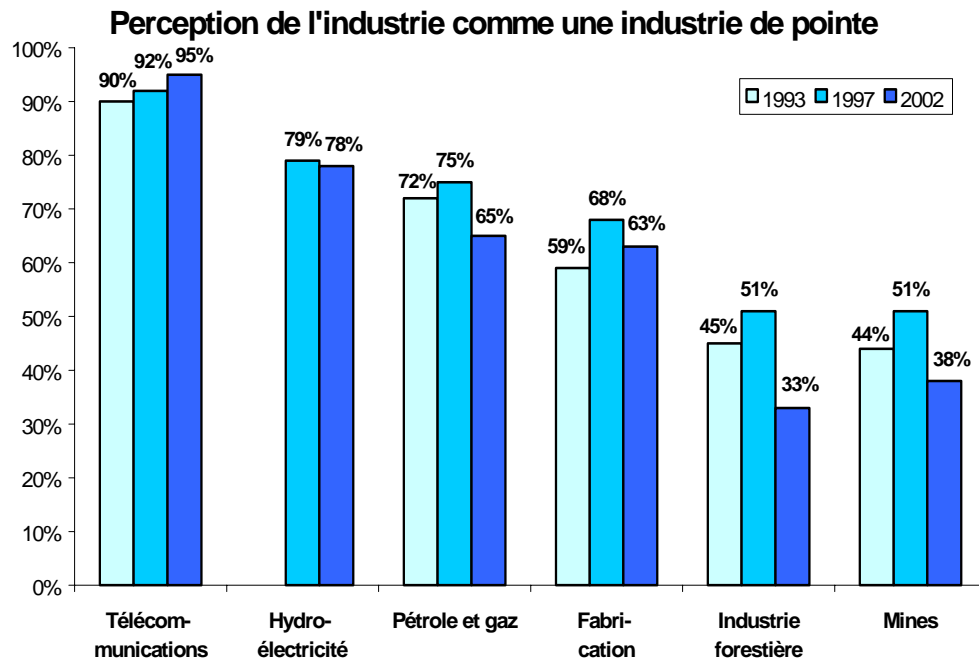
Dans ce cas, c'est la taille de la collectivité dans laquelle vivent les répondants qui détermine le plus sûrement l'importance relative accordée à chacun des trois secteurs. C'est dans les grands centres urbains que le secteur des services est le plus largement perçu comme le moteur de l'économie locale (53 %). Dans les petites villes et les régions rurales (où la population compte au plus 10 000 personnes), c'est le secteur des ressources qui est le plus souvent placé en tête. Les opinions fondées sur la taille de la collectivité ont peu changé depuis cinq ans. Depuis 1997, toutefois, les opinions divergent davantage dans l'Ouest. Les résidents des Prairies voient de plus en plus le secteur des ressources comme le pilier de leurs collectivités (58 %, soit 8 points de plus qu'en 1997), plutôt que celui des services (27 %, pour 5 points de moins). C'est l'inverse en Colombie-Britannique où le secteur des services devance (en hausse de 7 points, à 55 %) celui des ressources (en baisse de 3 points, à 38 %).

Perception des différentes industries en matière de technologie

Les Canadiens ont moins l'impression qu'en 1997 que les industries liées aux ressources naturelles, l'industrie forestière et l'industrie minière en particulier, sont des industries de pointe, ce qui annule les gains réalisés au cours de la période précédente.

Les industries des ressources sont implantées au Canada depuis si longtemps qu'elles sont plutôt vues comme peu spécialisées et peu évoluées par rapport à des industries plus récentes et très axées sur la technologie, comme les télécommunications et la conception de logiciels. Et même si cette image d'industries démodées ne correspond pas à la réalité, elle peut néanmoins influencer sur l'opinion des Canadiens qu'il s'agit d'industries soit en déclin ou d'industries prometteuses, qui seront un moteur important de l'économie du XXI^e siècle. Les résultats du tout dernier sondage indiquent que les Canadiens croient toujours que les grandes industries des ressources sont moins spécialisées, et que cette image s'est même raffermie depuis cinq ans.

Comme auparavant, nous avons demandé aux Canadiens s'ils considéraient que chacune des six industries était une industrie « de pointe » (c'est-à-dire qu'elle utilise une technologie et des équipements perfectionnés) ou une industrie peu spécialisée (c'est-à-dire qu'elle utilise une technologie ou des équipements peu perfectionnés ou plus traditionnels). Comme auparavant, le point de repère pour la haute technologie est l'industrie des **télécommunications**, qui rallie 95 p. 100 de l'opinion publique. Trois personnes sur quatre (78 %) estiment aussi que l'**hydroélectricité** est une industrie de pointe. (*Questions 8f et g*)



Comme avant, les Canadiens associent moins les autres industries du secteur des ressources à la haute technologie. Il est important de signaler que cette perception s'est nettement estompée depuis 1997, après des gains modestes au cours des quatre années précédentes. Moins des deux tiers (65 %) des Canadiens sont maintenant d'avis que le secteur **pétrolier et gazier** est à la fine pointe de la technologie (10 points de moins), et cette diminution est évidente dans toutes les régions sauf dans les Maritimes (82 %, en hausse de 2 points), mais surtout en Ontario (en baisse de 15 points) et au Québec (en baisse de 12 points). C'est dans les Prairies que cette industrie est toujours la plus largement considérée comme une industrie de pointe (73 %), mais là elle affiche un recul marqué par rapport à 1997 (8 points).

Moins de quatre personnes sur dix estiment que les **mines** (38 %) ou l'**industrie forestière** (33 %) sont des industries de pointe, ce qui constitue une baisse substantielle depuis 1997 dans les deux cas, après des gains au cours de la période précédente. Le recul s'observe dans toutes les régions, mais surtout en Ontario et dans les grands centres urbains. Dans le cas de l'industrie forestière, seuls 25 p. 100 des Ontariens (en baisse de 23 points) et 38 p. 100 des Québécois (en baisse de 18 points) sont maintenant d'avis qu'il s'agit d'une industrie de pointe. Le pourcentage est légèrement supérieur en Colombie-Britannique (35 %) et dans les Maritimes (42 %). Ces changements font plus qu'annuler les gains que ces industries avaient faits dans l'opinion publique entre 1993 et 1997.

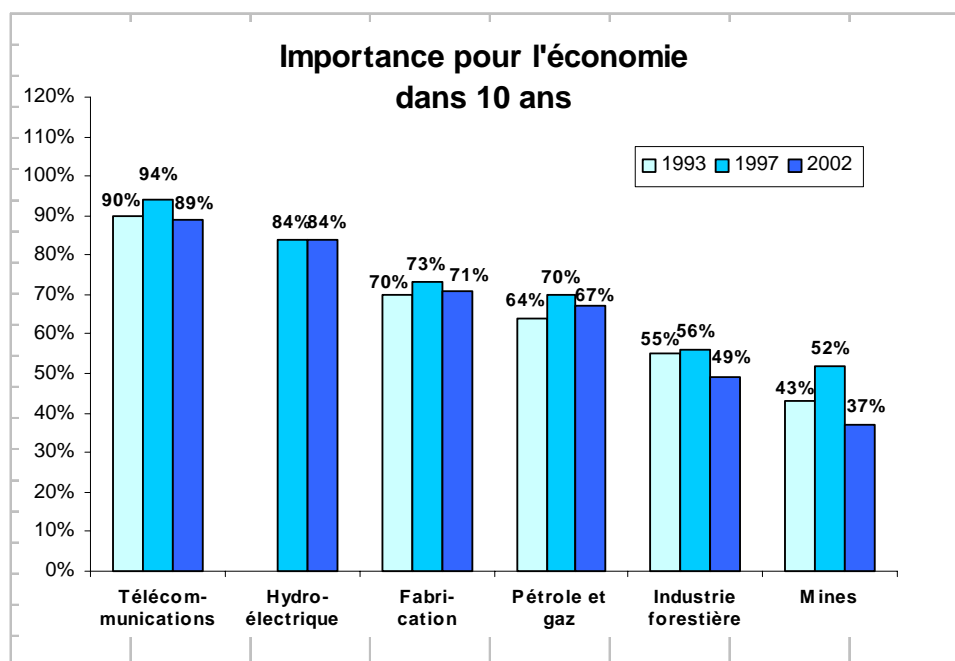
Le **secteur manufacturier**, autre industrie importante, a aussi vu son image technologique se ternir au cours des cinq dernières années, mais dans une moindre mesure. Les pourcentages restent au-dessus des niveaux observés en 1993.

Importance future pour l'économie canadienne

Les Canadiens sont moins nombreux à considérer que le secteur des ressources prendra de l'importance d'ici dix ans, et ce sont les mines qui connaissent le recul le plus marqué.

Au-delà de l'opinion qu'ont les Canadiens de la contribution actuelle des différents secteurs économiques, il est encore plus important de voir comment ils perçoivent le rôle que joueront ces industries, au fil de l'évolution des économies canadienne et mondiale. Les résultats du dernier sondage montrent clairement que les Canadiens perçoivent de moins en moins les industries traditionnelles liées aux ressources comme possibles secteurs de croissance.

Ici encore, c'est à l'aune des **télécommunications** qu'on mesure les autres secteurs. Neuf Canadiens sur dix croient que ce secteur aura pris beaucoup plus (52 %) ou un peu plus (36 %) d'importance dans l'économie du pays dans dix ans. En fait, ces pourcentages sont légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient il y a cinq ans et reviennent presque aux niveaux atteints en 1993, probablement par suite de l'effondrement de prestigieuses entreprises canadiennes comme Nortel et JDS Uniphase. On trouve une tendance similaire dans l'opinion qu'a le public du secteur manufacturier : sept personnes sur dix (71 %) lui prédisent maintenant une importance croissante dans dix ans (*Questions 9c et f*)



Plus de huit Canadiens sur dix (84 %) accordent une importance accrue à l'industrie de l'**hydroélectricité** dans dix ans. C'est d'ailleurs le seul des secteurs à l'étude qui soit demeuré stable depuis 1997. Deux tiers des répondants (67 %) croient que l'industrie pétrolière et gazière gagnera en importance, soit un peu moins qu'en 1997, mais un peu plus qu'en 1993. (*Questions 9e et g*)

Comparativement, le public est beaucoup moins porté à prévoir un rôle plus important pour le secteur des **forêts** (49 %) et celui des **mines** (37 %). Ces pourcentages sont inférieurs à ceux de 1997, particulièrement dans le cas du secteur des mines (15 points de moins), qui avait fait des gains notables en 1993. (*Questions 9b et d*)

Comme auparavant, les opinions quant au rôle futur de ces industries varient selon les régions, même si les tendances ne sont pas nécessairement celles qu'on aurait pu attendre. Les résidents de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont maintenant ceux qui croient le plus que l'hydroélectricité prendra de l'importance. Au Québec, par contre, les gens ont un point de vue diamétralement opposé (avec 9 points de moins qu'en 1997). C'est dans les Maritimes qu'on nourrit les plus grands espoirs pour le secteur du pétrole et du gaz (grâce à la progression considérable de l'exploration et de la mise en valeur des ressources extracôtières), malgré une légère diminution depuis 1997 (en baisse de 2 points). La chute de l'importance accordée au secteur des hydrocarbures dans les Prairies (y compris en Alberta) est plus importante, (en baisse de 14 points), alors qu'en Colombie-Britannique les gens lui prédisent un avenir plus prometteur (en hausse de 13 points).

Partout on est moins confiant en l'avenir des secteurs des forêts et des mines, mais c'est encore une fois au Québec que cette opinion s'exprime le plus (en baisse de 8 points, 41 %). L'optimisme à l'égard de l'industrie minière a surtout diminué dans les Maritimes (en baisse de 21 points), dans les Prairies (en baisse de 23 points) et en Ontario (en baisse de 18 points). C'est la population de Colombie-Britannique qui est la plus divisée quant à l'avenir du secteur des forêts : 46 p. 100 estiment qu'il apportera davantage à l'économie dans dix ans (recul de 3 points par rapport à 1997) alors que 44 p. 100 pensent le contraire.

Impacts du secteur des ressources sur l'environnement

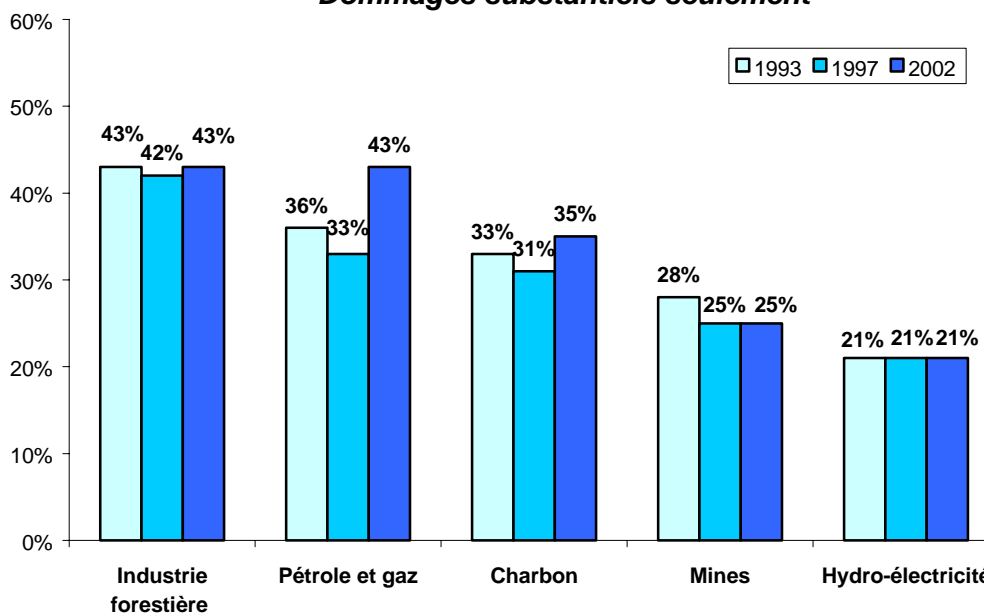
Malgré l'importance économique du secteur des ressources, les Canadiens restent préoccupés par ses impacts sur les ressources naturelles du pays et sur la qualité de l'environnement. Comme en 1993 et en 1997, le sondage de 2002 portait sur l'opinion du public quant à l'ampleur de ces impacts, à leur acceptabilité et à la mesure dans laquelle on peut les atténuer.

Ampleur des dommages que l'industrie cause à l'environnement

Les Canadiens croient toujours que les industries des ressources ont des impacts considérables sur l'environnement. Ils sont nettement plus nombreux qu'en 1997 à être d'avis que l'industrie du pétrole et du gaz nuit à l'environnement.

Nous avons demandé aux Canadiens dans quelle mesure ils croient que chacune des cinq industries du secteur des ressources nuit à l'environnement. Comme auparavant, la majorité estime que chacune de ces industries cause au moins des dommages modérés à l'environnement, quoiqu'il y ait une différence sensible dans la probabilité que ces dommages soient jugés substantiels. À l'échelle nationale, l'opinion sur cette question a peu changé depuis 1997, sauf dans le cas de l'industrie du pétrole et du gaz, pour laquelle le pourcentage des personnes qui estiment que ce secteur cause des dommages considérables a augmenté de 10 points à 43 %, ce qui équivaut maintenant au pourcentage de ceux qui pensent que l'industrie forestière aussi nuit beaucoup à l'environnement. Par contre, ils sont deux fois moins nombreux (21 %, stable depuis 1993) à penser que l'hydroélectricité est aussi dommageable pour l'environnement. (*Questions 12a à e*)

Dommages écologiques causés par les industries
Dommages substantiels seulement



À l'échelle régionale, certains changements remarquables sont survenus en cinq ans. Partout au pays, plus de gens estiment que l'industrie pétrolière et gazière cause des dommages environnementaux substantiels, mais c'est encore plus vrai au Québec (57 %, en hausse de 18 points) et dans les Prairies (41 %, en hausse de 12 points), tandis qu'en Colombie-Britannique (30 %, en hausse de 7 points), on lui attribue le moins d'impacts. Les impacts de l'industrie forestière sont aussi plus remarquables qu'avant au Québec (en hausse de 12 points) et dans les Maritimes (en hausse de 11 points), mais moins dans l'Ouest (en baisse de 13 points dans les Prairies et de 4 points en Colombie-Britannique).

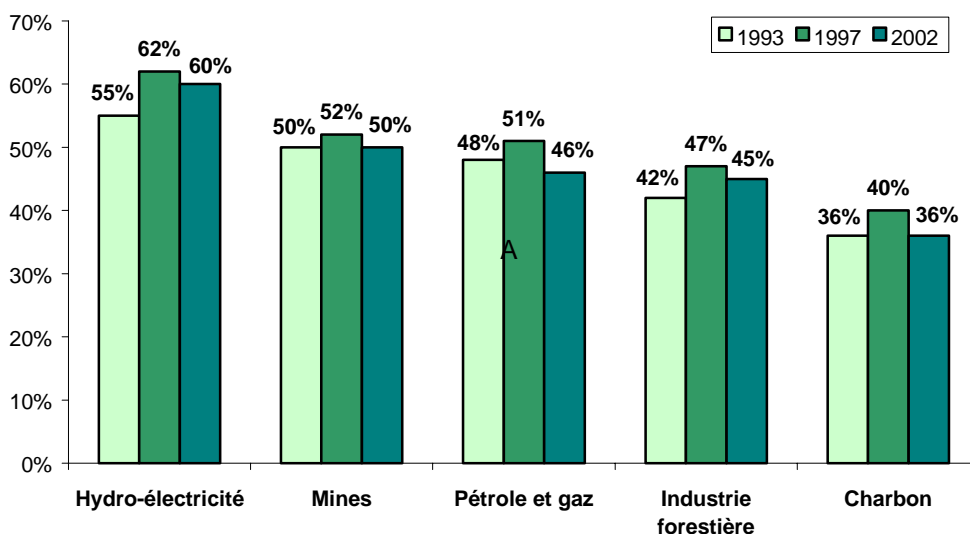
À l'échelle nationale, un peu plus de Canadiens croient que l'industrie du charbon cause des dommages substantiels à l'environnement, mais cette opinion est surtout répandue au Québec (en hausse de 10 points) et en Colombie-Britannique (en hausse de 6 points). Les Canadiens qui ont un diplôme universitaire sont toujours les plus portés à croire que l'industrie du charbon cause des torts considérables à l'environnement et c'est aussi parmi ce groupe que cette opinion a le plus progressé depuis neuf ans (en hausse de 9 points). On observe moins de variations régionales ou démographiques entre les opinions concernant les dommages environnementaux causés par les mines et l'hydroélectricité, sauf en Colombie-Britannique, où le pourcentage des gens qui imputent des dommages substantiels à l'une ou à l'autre industrie a diminué de façon plus marquée qu'ailleurs.

Acceptabilité des impacts environnementaux

Les Canadiens restent partagés sur l'acceptabilité des dommages environnementaux, compte tenu des retombées économiques que procurent les industries. Les Canadiens sont légèrement moins prêts qu'en 1997, à accepter les dommages que causent toutes les industries.

Une fois que l'on sait que de nombreux Canadiens imputent au secteur des ressources des dommages modérés sinon substantiels à l'environnement, il importe de vérifier dans quelle mesure ils jugent ces impacts acceptables étant donné les nettes retombées économiques que génèrent ces industries. Selon ce dernier sondage, l'opinion des Canadiens sur cette question est demeurée assez stable, mais la population est légèrement moins prête qu'en 1997 à accepter ces dommages.

Acceptabilité des dommages industriels en fonction des retombées économiques



Nous avons demandé aux répondants qui ont imputé des dommages substantiels ou modérés à une industrie particulière dans quelle mesure ils jugent ces dommages acceptables étant donné les retombées économiques que génère cette industrie. Comme avant, les Canadiens sont plus tolérants pour l'**hydroélectricité**, dont les impacts sont vus par six personnes sur dix comme très (9 %) ou assez (51 %) acceptables. Il s'agit d'une baisse de 2 points depuis 1997, mais c'est plus que les 55 p. 100 de 1993. Les Québécois sont plus portés à être de cet avis, malgré un léger recul. La baisse est plus marquée en Ontario (53 %, recul de 10 points). Les impacts de la production hydroélectrique sont plus acceptés qu'avant dans les Maritimes (61 %, en hausse de 8 points) et en Colombie-Britannique (60 %, en hausse de 6 points), où les gens étaient moins prêts à accepter cette vision des choses il y a cinq ans. (*Questions 13a à e*)

L'opinion publique est plus partagée pour ce qui est des impacts environnementaux des **activités minières**, que seule la moitié (50 %) des répondants trouve acceptables. Il y a diminution partout sauf dans les Maritimes (57 %, en hausse de 5 points), et mais surtout en Ontario (45 %, en baisse de 7 points).

Moins de la moitié des Canadiens jugent acceptables les impacts du **pétrole et du gaz** (46 %) ainsi que de ceux de l'**industrie forestière** (45 %) qui reculent tous deux par rapport à 1997, ce qui a pour effet d'annuler les gains réalisés plus tôt dans la décennie. Dans les deux cas, le recul est plus marqué dans l'Est, surtout au Québec, pour l'industrie forestière (en baisse de 10 points) et en Ontario, dans le cas du pétrole et du gaz (en baisse de 11 points). Dans les Prairies, on accepte moins qu'avant les impacts environnementaux de l'industrie pétrolière et gazière (en baisse de 7 points), mais plus ceux de l'industrie forestière (en hausse de 7 points).

Comme auparavant, ce sont les impacts de l'**industrie du charbon** qui sont le moins acceptés (36 %). Ici encore, le degré d'acceptation a reculé depuis cinq ans (en baisse de 5 points), annulant

les gains antérieurs. Les baisses les plus marquées sont survenues en Ontario (10 points), et dans l'Ouest (8 points).

Les opinions sont très partagées quant à l'acceptabilité des impacts environnementaux des diverses industries, mais les divergences sont relatives, en ce sens que chacune suscite l'intolérance d'un pourcentage de la population (de 25 % dans le cas de l'énergie hydroélectrique à 42 % dans le cas de l'industrie du charbon).

Comme dans les deux sondages précédents, les hommes et les Canadiens les moins scolarisés sont les plus portés à accepter les dommages environnementaux des industries des ressources. L'écart semble se creuser dans le cas des impacts de l'industrie forestière, mais diminuer dans le cas du pétrole et du gaz. Les résidents des grands centres urbains sont légèrement moins tolérants que ceux des petites villes et des régions rurales, mais l'écart est en train de se combler pour ce qui est de l'industrie forestière et des mines.

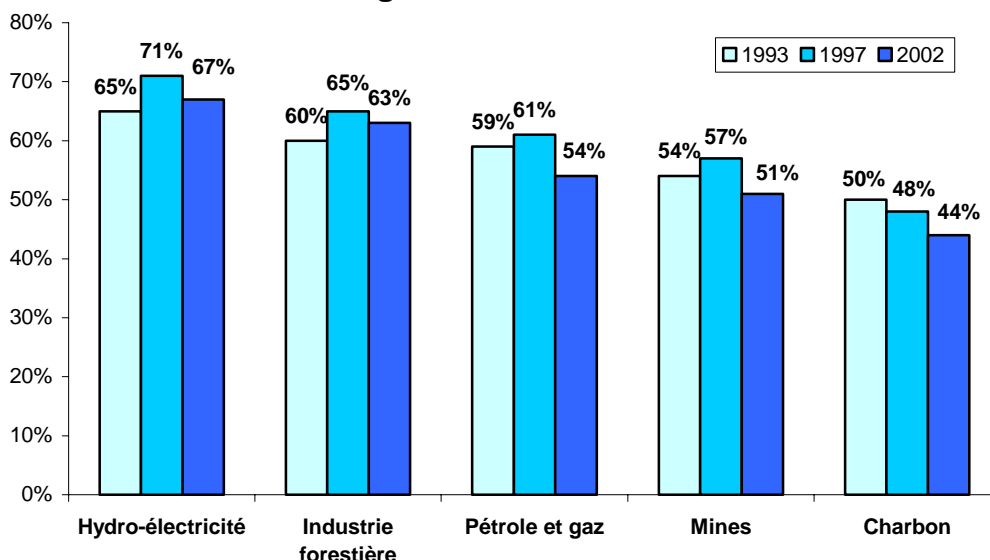
Détermination de l'industrie à réduire les dommages environnementaux

La population est moins portée qu'en 1997 à croire que les industries du secteur des ressources sont déterminées à réduire les dommages causés par leurs activités, ce qui annule les gains réalisés au cours de la période précédente.

Le fait que nombre de personnes estiment que les industries ont sur l'environnement des impacts inacceptables suscite dans l'opinion publique un malaise qui ne peut être aisément dissipé par un changement radical des pratiques des industries, ou par l'importance que la population attache aux ressources environnementales. Il faut plutôt se demander si les Canadiens croient que les industries des ressources prennent des mesures ou qu'elles sont tout au moins déterminées à faire changer les choses pour réduire leurs impacts sur l'environnement.

Comme dans les deux sondages précédents, nous avons demandé aux répondants qui attribuent à certaines industries des dommages environnementaux substantiels ou modérés dans quelle mesure ils croient à la volonté des industries de réduire les effets néfastes de leurs activités. Comme avant, ils sont plutôt portés à croire que les industries y sont déterminées (quoique peu croient qu'elles le sont beaucoup), mais leur opinion varie beaucoup en fonction de l'industrie. On constate que moins de Canadiens croient en la détermination de toutes les industries qu'il y a cinq ans et que, dans certains cas, ils les jugent moins déterminées qu'en 1993. (*Questions 14a à e*)

Industrie très ou assez déterminée à réduire ses dommages environnementaux?



L'**hydroélectricité** (celle qui, aux yeux des Canadiens, nuit le moins à l'environnement) est aussi celle qu'ils estiment la plus déterminée à réduire ses impacts, puisque deux personnes sur trois la croient très ou assez déterminée (67 %). C'est une légère diminution depuis 1997, mais c'est tout de même mieux qu'en 1993. C'est dans les Prairies que la baisse est la plus forte (10 points), alors qu'il y a une légère augmentation au Québec (en hausse de 2 points), où l'industrie jouit de la plus grande visibilité.

De même, une nette majorité des répondants (63 %) estime que l'**industrie forestière** est très ou assez déterminée à réduire ses impacts environnementaux. À l'échelle nationale, il s'agit d'une légère diminution depuis 1997, mais la baisse est plus substantielle dans les Maritimes (7 points) et au Québec (11 points). Cette opinion progresse légèrement en Ontario et dans les Prairies, mais demeure stable en Colombie-Britannique. Moins de la moitié (45 %) des Québécois pensent maintenant que l'industrie forestière est déterminée à s'amender, ce que croient pourtant sept personnes sur dix dans les Prairies (73 %) et en Colombie-Britannique (72 %).

Outre l'inquiétude croissante que suscitent les impacts environnementaux de l'industrie **pétrolière et gazière** au pays, moins de Canadiens estiment que cette industrie est déterminée à faire changer les choses. Les Canadiens qui y croient ne constituent plus qu'une faible majorité (54 %), soit 7 points de moins qu'en 1997, et ce qui est inférieur aux résultats de 1993. Ce déclin est évident partout, mais surtout au Québec (11 points) et dans les Prairies (12 points). Comme pour l'industrie forestière, ce sont les Québécois (37 %) qui sont le moins portés à croire à la détermination de l'industrie et l'écart avec les autres Canadiens s'est d'ailleurs creusé en cinq ans.

Moins de la moitié des Canadiens croit que les industries **minière** (51 %) ou **du charbon** (44 %) sont très ou assez déterminées à réduire leurs impacts sur l'environnement, pour une baisse de 6 et de 4 points respectivement depuis cinq ans et des pourcentages maintenant inférieurs à ceux de 1993. Ce sont surtout les résidents des Maritimes (en baisse de 13 et 16 points) qui ont changé d'opinions.

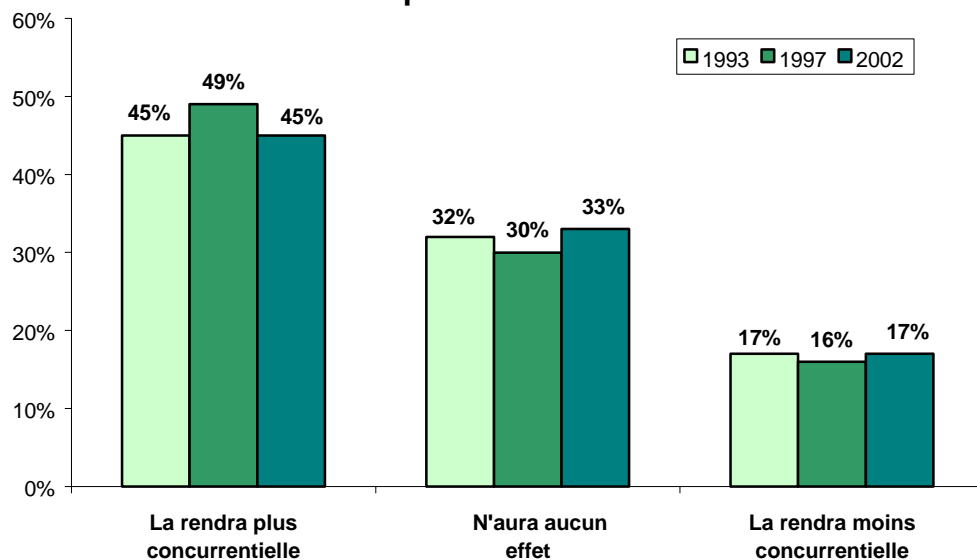
L'industrie minière est beaucoup moins bien vue au Québec (recul de 13 points) tandis que dans les Prairies c'est l'industrie du charbon qui écope (recul de 10 points). Les Québécois sont moins nombreux que les autres Canadiens à croire à la détermination de l'une ou l'autre industrie à réduire leurs dommages environnementaux.

Investissement environnemental et concurrence

Les Canadiens restent convaincus que les industries des ressources peuvent améliorer leur compétitivité si elles investissent dans la réduction des dommages causés par leurs activités.

La population n'est pas convaincue que les industries sont prêtes à réduire les impacts de leurs activités, mais la majorité continue de croire que le respect de l'environnement est économiquement viable sinon souhaitable. Cette opinion a légèrement reculé depuis 1997 mais près de la moitié (45 %) des Canadiens maintient qu'investir dans la réduction des dommages environnementaux favorisera à long terme la compétitivité des industries. C'est moins que les 49 p. 100 qui exprimaient cette opinion voilà cinq ans mais égal au pourcentage de 1993. Par contre, moins d'une personne sur cinq (17 %, en hausse de 1 point) croit qu'un tel investissement nuirait à la compétitivité de l'industrie alors que deux fois plus de Canadiens (33 %, en hausse de 3 points) estiment que cela ne changerait rien. Un faible pourcentage (5 %) n'a pu se prononcer. (*Question 15*)

Effet de la réduction des impacts environnementaux sur la compétitivité de l'industrie



Les opinions sont assez semblables d'un océan à l'autre, mais les femmes, les jeunes et les personnes qui vivent en milieu rural tendent à croire plus aux retombées économiques d'un investissement dans l'environnement. C'est dans les centres urbains que cette opinion a perdu le plus de terrain (40 %, en baisse de 12 points) ainsi que chez les personnes qui ont un diplôme universitaire (en baisse de 7 points) et chez les ménages dont le revenu est inférieur à 60 000 \$ (en baisse de 6 points).

Quand on leur demande *pourquoi* ce type d'investissement aurait un effet bénéfique sur la compétitivité des industries (sans leur proposer de réponse), les Canadiens sont toujours plus enclins à donner des raisons qui ont davantage à voir avec la forme qu'avec le fond : parce que cela leur donnerait une meilleure image auprès du public (29 %, en hausse de 5 points depuis 1997), parce qu'elles tiendraient davantage compte de l'opinion publique (19 %, en baisse de 3 points) et parce que cela inciterait plus de gens à acheter leurs produits et services (18 %, en hausse de 2 points).

Par contre, moins de Canadiens estiment que les entreprises auraient avantage à investir dans l'environnement parce que cela prolongerait la durée des ressources (10 %, en baisse de 5 points), parce que c'est la chose à faire (7 %, en hausse de 1 point), parce qu'elles pollueraient moins (6 %, stable) ou parce qu'elles fabriqueraient de meilleurs produits (4 %, en baisse de 2 points). Une personne sur six (14 %, en baisse de 1 point) est incapable de dire pourquoi les industries du secteur des ressources gagneraient en compétitivité en réduisant leurs impacts sur l'environnement. (*Question 16*)

Ceux qui prétendent (17 %) que les investissements en dépollution *nuiraient* à la compétitivité de l'industrie sont plus portés à dire que le coût des produits augmenterait (35 %, en hausse de 14 points par rapport à 1997). D'autres croient que cela rendrait les entreprises moins concurrentielles (23 %, sans changement), que les investissements en capitaux seraient trop élevés (21 %, en baisse de 4 points) ou que les entreprises canadiennes ne pourraient soutenir la concurrence des entreprises étrangères (15 %, en hausse de 1 point). Une personne sur dix (12 %, en baisse de 10 points) parmi ce groupe n'a pu dire pourquoi elle croyait que ces investissements nuiraient à la compétitivité des entreprises. (*Question 17*)

Secteur forestier et secteur minier

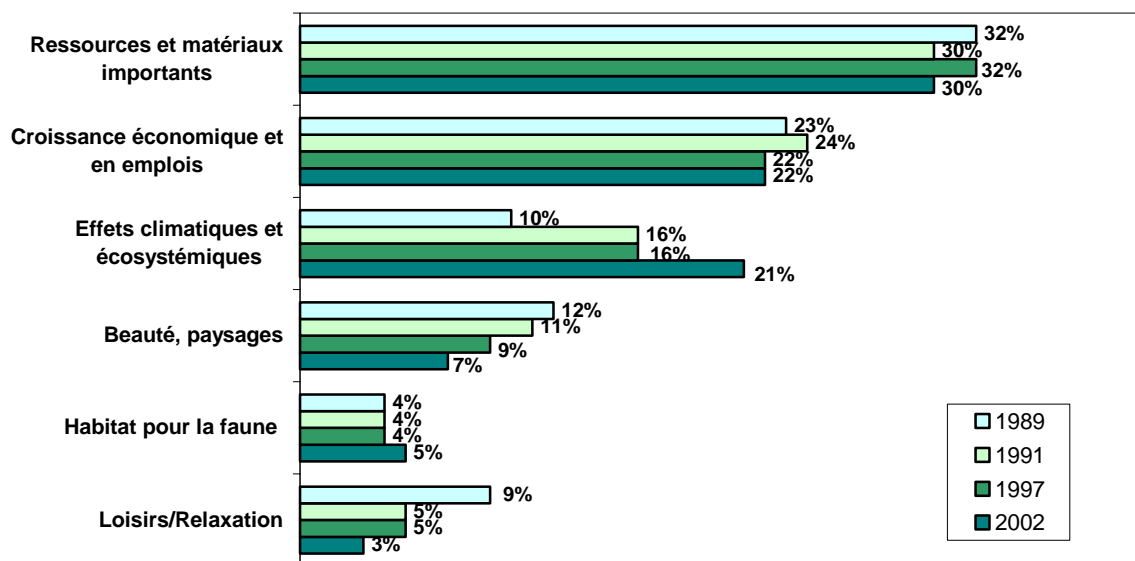
Avantages des forêts

Les Canadiens sont surtout portés à valoriser les ressources forestières du pays parce qu'elles fournissent des matières premières, stimulent la croissance économique et créent des emplois. Parallèlement, ils sont de plus en plus conscients des avantages des forêts sur le climat et sur les écosystèmes.

Les forêts ont toujours joué un rôle essentiel aux yeux des Canadiens. Par le passé, on leur accordait une valeur en raison de leur contribution économique, car elles fournissaient une ressource matérielle (pour la construction, les produits du bois et le combustible) et constituaient une source d'emplois. Les forêts offraient un cadre apprécié pour les activités récréatives ainsi qu'un refuge pour ceux qui voulaient échapper au rythme effréné de la vie urbaine (comme en témoigne la popularité croissante « de la vie de chalet »). Plus récemment, les Canadiens en sont venus à comprendre comment les écosystèmes forestiers fournissent un habitat pour la faune et régularisent le climat.

Quels avantages les Canadiens associent-ils le plus aux forêts aujourd'hui? Nous avons demandé aux répondants (sans leur suggérer de réponses) de déterminer le plus grand avantage que les Canadiens retirent de leurs forêts (d'après une question figurant dans les sondages faits à l'échelle nationale en 1989 et en 1991). Les résultats montrent que l'opinion publique a très peu varié depuis 13 ans, sauf que les Canadiens accordent maintenant plus d'importance aux avantages liés aux écosystèmes et au climat.

Plus grand avantage que les Canadiens retirent de leurs forêts



Comme auparavant, les Canadiens sont surtout portés à penser que les forêts constituent une importante source de matières premières (30 %), même si cette opinion a légèrement reculé (en baisse de 2 points) depuis 1997. Plus d'une personne sur cinq (22 %, stable) continue de voir d'abord dans les forêts une source de croissance économique et d'emplois et presque autant (21 %, en hausse de 5 points) citent les avantages climatiques et écosystémiques (amélioration de la qualité de l'air, régularisation du climat). En revanche, les paysages (7 %) et les loisirs (3 %) continuent de perdre du terrain (en baisse de 2 points chacun). (*Question 19*)

Comme en 1997, c'est dans l'Est et au Québec, dans les régions rurales et chez les personnes dont la scolarité et le revenu sont les plus faibles qu'on insiste surtout sur les avantages au point de vue des ressources et des matières premières. Depuis 1997, c'est surtout en Ontario et dans les villes que ces avantages sont le moins souvent mentionnés. La population de Colombie-Britannique reste la plus portée à évoquer les retombées économiques des forêts (39 %), mais il s'agit malgré tout d'une légère baisse (2 points) alors que la tendance inverse s'observe dans les Maritimes (21 %, en hausse de 7 points). Les avantages liés aux écosystèmes et au climat sont le plus souvent cités en Ontario (30 %) et chez les résidents des villes (25 %), mais c'est dans les Prairies (22 %, en hausse de 9 points) et dans les villes (en hausse de 8 points) que cette opinion a le plus progressé.

Menaces contre les forêts

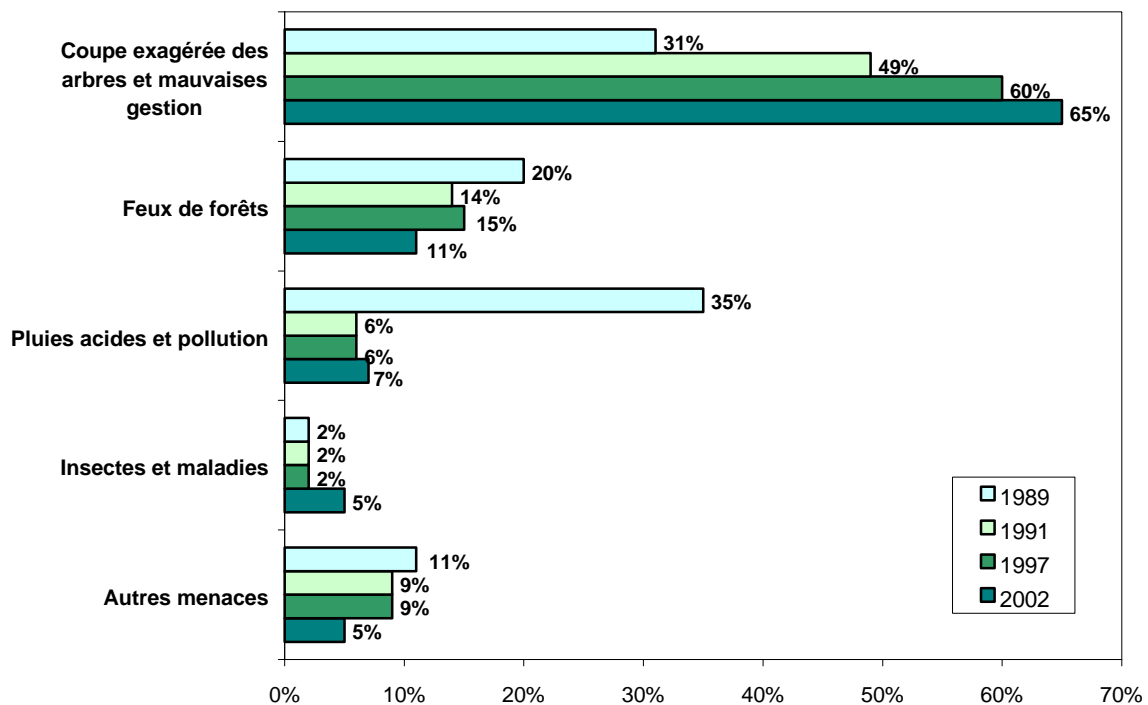
La population estime que certaines pratiques de gestion, comme la coupe exagérée des arbres et la coupe à blanc, sont les principales menaces contre les forêts du pays.

Le sondage s'est également intéressé à l'évolution de l'opinion publique en ce qui a trait aux plus grandes menaces qui pèsent sur nos forêts. Comme auparavant, la manière dont l'industrie et les gouvernements gèrent la ressource est pointée du doigt.

Quand on leur demande (sans leur suggérer de réponses) de déterminer la principale menace à nos forêts, près des deux tiers (65 %) des Canadiens mentionnent maintenant l'aménagement forestier, surtout la coupe exagérée des arbres (45 %, en hausse de 6 points depuis 1997), la coupe à blanc (9 %, en baisse de 1 point), l'absence de plantations de remplacement (6 %, stable) et les mauvaises pratiques de gestion en général (5 %, stable). L'importance de ce type de menace aux yeux du public a plus que doublé depuis 1989, alors que seuls 31 p. 100 des Canadiens s'en inquiétaient.

Par contre, le public est beaucoup moins porté à citer les menaces naturelles comme les feux de forêts (11 %, en baisse de 4 points), les insectes et les maladies (5 %, en hausse de 3 points). La tendance la plus remarquable, depuis neuf ans, est la baisse du pourcentage de Canadiens (maintenant seulement 7 %, contre 35 % en 1989) qui estiment que la pollution menace gravement les forêts. Seuls 7 p. 100 des répondants n'ont pu citer de menaces pesant sur les forêts. (*Question 20*)

Principales menaces aux forêts au Canada



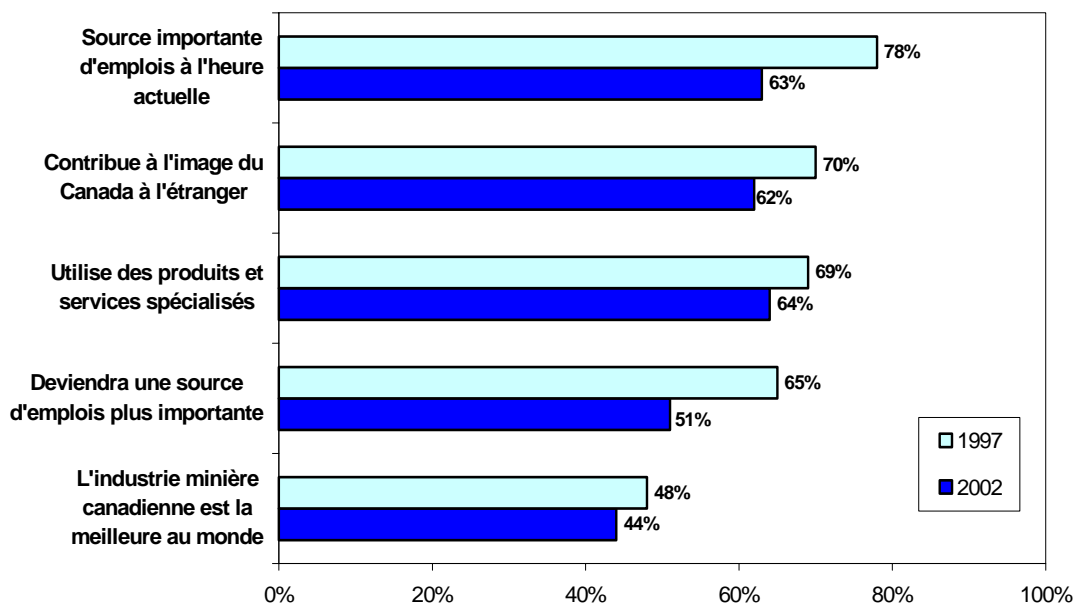
La coupe exagérée des arbres est la menace qui inquiète le plus partout au pays, mais c'est dans l'Est – surtout dans les Maritimes (52 %, en hausse de 16 points) et au Québec (48 %, en hausse de 12 points) et, dans une moindre mesure, en Ontario (45 %, en hausse de 5 points) – que ce problème préoccupe le plus les gens. C'est moins le cas dans les Prairies et en Colombie-Britannique, où les parasites et les maladies sont devenus la deuxième préoccupation, à 18 %, en hausse de 15 points. À l'échelle nationale, la coupe exagérée des arbres a connu la plus forte progression parmi les citoyens de 18 à 34 ans (53 %, en hausse de 12 points).

Contribution économique de l'industrie minière du Canada

Le public voit beaucoup moins qu'en 1997 l'industrie minière canadienne comme un vecteur important de l'économie et une industrie à la fine pointe de la technologie.

L'industrie minière joue un rôle important dans l'économie canadienne depuis plus d'un siècle, mais le public la connaît moins que l'industrie forestière ou celle des hydrocarbures. Après avoir quelque peu redoré son blason au début des années 90, l'industrie minière a sensiblement reculé depuis cinq ans. Cette désaffection se manifeste surtout dans la perception qu'en a le public comme source d'emplois. Depuis 1997, le pourcentage des Canadiens qui sont d'accord que « *l'industrie minière canadienne est une source importante d'emplois pour les Canadiens* » a beaucoup diminué (63 %, en baisse de 15 points), et seule la moitié estime maintenant que « *l'industrie minière canadienne sera une source importante d'emplois pour les Canadiens* » à l'avenir (51 %, en baisse de 14 points). La tendance est manifeste partout au pays, mais surtout en Ontario et dans les Prairies (pour ce qui est des emplois actuels). (*Questions 22b et c*)

Perception de l'industrie minière canadienne



Le public est aussi un peu moins porté qu'avant à penser que l'industrie minière est à la fine pointe de la technologie. Moins de deux répondants sur trois estiment que « *pour réaliser ses travaux, l'industrie minière canadienne utilise la haute technologie la plus récente dans ses produits et services* » (64 %, en baisse de 5 points), ou « *la réputation de notre industrie minière contribue à l'image du Canada sur la scène internationale* » (62 %, en baisse de 8 points). La chute dans ce dernier cas est surtout évidente en Ontario (en baisse de 14 points) et dans les Prairies (en baisse de 15 points). (*Questions 22a et e*)

Enfin, les Canadiens sont maintenant moins portés à être d'accord que « *l'industrie minière canadienne est la meilleure au monde* » (44 %, en baisse de 4 points); 30 p. 100 ne sont pas d'accord avec cette affirmation (en baisse de 2 points) et 26 p. 100 n'ont pas d'opinion à ce sujet (en hausse de 6 points). C'est dans les Maritimes que les répondants ont la meilleure opinion de l'industrie (49 %) comme c'était déjà le cas il y a cinq ans. (*Question 22d*)

À tous égards, l'industrie minière conserve une image plus positive chez les hommes et les personnes dont la scolarité et le revenu sont les moins élevés, mais dans des proportions moindres qu'en 1997.

Sources d'énergie et consommation d'énergie

Les questions d'énergie suscitent peu d'intérêt depuis vingt ans, sauf dans les projets particuliers (par exemple Hibernia) ou les événements à court terme (en hausses occasionnelles du prix de l'essence). Le public s'est davantage intéressé au changement climatique et à la détérioration de la qualité de l'air en milieu urbain, mais la dimension « énergétique » de ces questions est jusqu'à présent demeurée secondaire. Plus récemment, les questions d'approvisionnement ont davantage retenu l'attention, à cause notamment de la déréglementation du marché de l'électricité dans certaines provinces (en Alberta et en Ontario) et de la croissance des exportations de ressources vers les États-Unis.

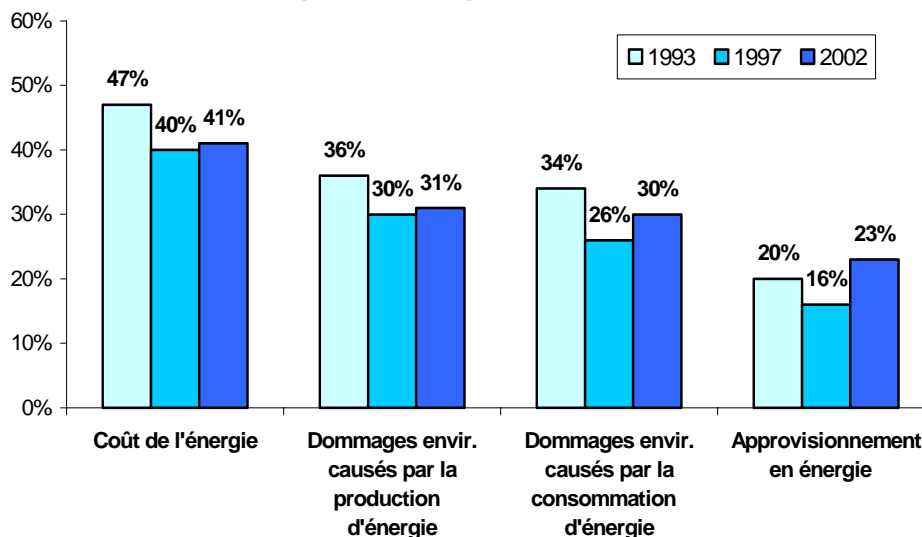
Préoccupations du public concernant l'énergie

Le coût de l'énergie reste le principal sujet de préoccupation des Canadiens, mais, depuis 1997, ils s'inquiètent davantage des impacts environnementaux de la consommation et de l'approvisionnement.

Comme dans les sondages précédents quand il s'agit d'énergie, les Canadiens s'inquiètent surtout du prix, puis ils pensent aux impacts environnementaux et à l'approvisionnement. À l'échelle nationale, les gens ne sont pas plus préoccupés à l'égard des deux premières questions (ils l'étaient beaucoup moins plus tôt dans la décennie), mais ils se soucient un peu plus de l'approvisionnement énergétique.

Préoccupations du public en matière d'énergie

Citoyens très inquiets seulement



Comme en 1997, quatre Canadiens sur dix (41 %) se disent préoccupés du **prix qu'ils paient pour l'énergie** (en hausse de 1 point), tandis qu'un nombre égal le sont assez (40 %), 13 % ne le sont pas tellement et 5 % ne le sont pas du tout. À l'échelle nationale, on constate que les résidents sont

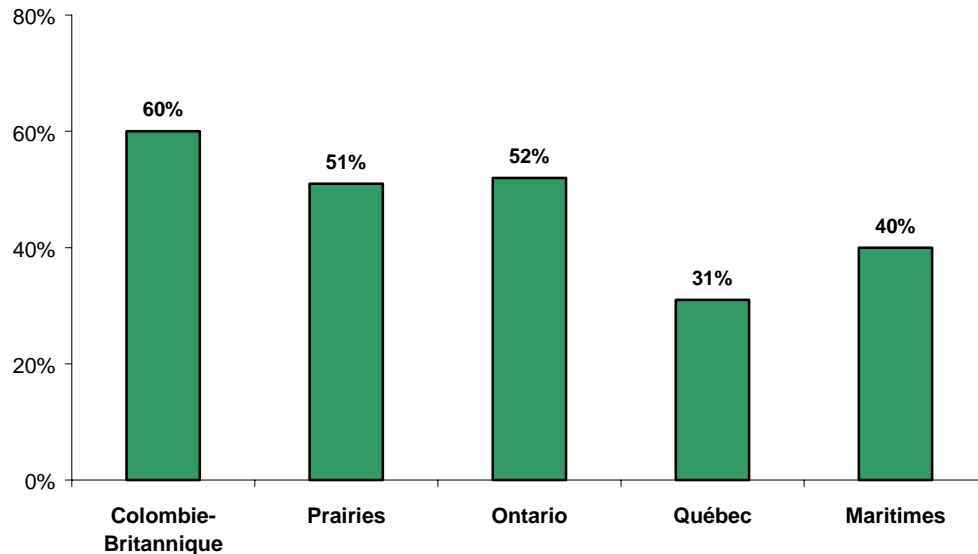
beaucoup moins inquiets qu'il y a cinq ans (40 %, en baisse de 22 points), qu'il y en a aussi légèrement moins au Québec (34 %, en baisse de 3 points) où l'on s'inquiète moins qu'ailleurs du prix de l'énergie. En revanche, les résidents de l'Ontario sont beaucoup plus préoccupés (45 %, en hausse de 7 points), autant, en fait, que ceux des Prairies (46 %, en hausse de 3 points). On se préoccupe moins qu'en 1997, dans les régions rurales (en baisse de 9 points), mais plus dans les collectivités de 10 000 à 100 000 habitants (en hausse de 3 points), ce qui renverse la tendance observée plus tôt dans la décennie. (*Question 32a*)

Les avis ont peu changé sur les **dommages environnementaux causés par la production d'énergie**, puisque trois répondants sur dix (31 %, en hausse de 1 point) disent en être très préoccupés. À l'échelle régionale, les gens des Maritimes sont moins préoccupés (en baisse de 6 points), mais ils le sont légèrement plus ailleurs au pays. Comme avant, ce sont les résidents de l'Ontario qui sont le plus (37 %) préoccupés et ceux du Québec, où l'énergie hydroélectrique occupe une large place, qui le sont le moins (26 %). (*Question 32b*)

Il faut surtout noter que les gens sont tout aussi portés à se dire très préoccupés des **dommages attribuables à leur consommation d'énergie** (30 %, en hausse de 4 points), bien que ce pourcentage demeure inférieur à celui observé en 1993. La hausse est manifeste au Québec (26 %, en hausse de 9 points) et dans les Prairies (30 %, en hausse 7 points) mais c'est en Ontario (35 %, en hausse de 4 points) que les gens se disent le plus préoccupés. Tous les groupes démographiques sont plus préoccupés qu'avant des impacts de leur consommation d'énergie, mais l'augmentation est plus marquée chez les femmes et chez les Canadiens dont le revenu est le plus élevé. (*Question 32c*)

Comme avant, c'est l'**approvisionnement en énergie** qui préoccupe le moins, mais tout de même davantage qu'il y a cinq ans (23 %, en hausse de 7 points) et qu'en 1993. Les gens de l'Ouest sont les plus préoccupés (en hausse de 10 points), même si moins de une personne sur quatre dans les Prairies (24 %) ou en Colombie-Britannique (25 %) se disent très préoccupées. Les Québécois demeurent moins préoccupés que les autres Canadiens (18 %, en hausse de 5 points) par l'approvisionnement en énergie. Toute la population est plus préoccupée qu'avant par l'approvisionnement énergétique, mais les citoyens plus âgés le sont davantage, peut-être parce qu'ils ont encore en mémoire la crise énergétique des années 70. (*Question 32d*)

Personnes très préoccupées de la demande des É.-U. en ressources énergétiques canadiennes



L'augmentation du nombre de personnes préoccupées par l'approvisionnement énergétique pourrait être en partie attribuable à l'intérêt croissant des É.-U. pour le gaz naturel et d'autres sources d'énergie canadiennes. Près de la moitié (46 %) des Canadiens se disent très préoccupés par la demande croissante des É.-U. en ressources énergétiques canadiennes et le tiers (33 %) s'en disent assez préoccupés. Les préoccupations sont plus vives en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique qu'au Québec ou dans les Maritimes. Partout au Canada, la préoccupation croît en fonction du niveau de scolarité, du revenu du ménage et de l'âge. (*Question 32e*)

Impacts environnementaux de la consommation d'énergie

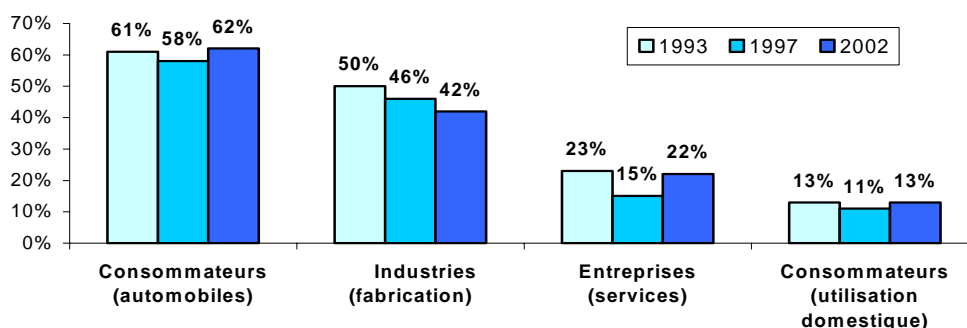
La plupart des consommateurs sont conscients des impacts environnementaux substantiels de l'utilisation d'un véhicule, mais peu croient que la consommation domestique d'énergie a autant d'impacts.

Comme les deux sondages précédents, le sondage portait sur la perception qu'a la population des impacts environnementaux de quatre types de consommation d'énergie, par les particuliers et par les entreprises. Les derniers résultats montrent que les gens sont légèrement plus conscients qu'il y a cinq ans que la consommation d'énergie nuit à l'environnement, mais on ne fait ainsi que revenir aux niveaux enregistrés en 1993.

Six Canadiens sur dix (62 %), estiment que **l'utilisation de l'automobile par les consommateurs** cause des dommages environnementaux importants, ce qui représente quatre points de plus qu'en 1997, mais à peine plus que les 61 p. 100 enregistrés en 1993. La plupart des autres croient que les automobiles causent des dommages modérés (28 %) et moins de un sur dix estime qu'elles causent des dommages mineurs (8 %) ou qu'elles n'en causent pas du tout (1 %). (*Question 33b*)

C'est exclusivement dans l'Est (9 points) et en Ontario (6 points) que plus de gens croient que les automobiles causent des dommages importants, alors que les Prairies (en baisse 3 points) et en Colombie-Britannique (en baisse 1 point) ils sont moins nombreux qu'avant à être de cet avis. En 2002, les Québécois (71 %) sont les plus portés à croire à des dommages importants, tandis que les résidents des Prairies sont les moins portés à partager ce point de vue (48 %). Signalons qu'il y a peu de différence entre les régions rurales et les grands centres urbains, où les impacts des véhicules sur la qualité de l'air sont les plus apparents. Comme avant, les femmes et les Canadiens les plus scolarisés sont parmi les plus susceptibles d'attribuer à l'automobile des dommages importants.

Dommages importants causés à l'environnement par différents types de consommation d'énergie



Les Canadiens sont moins portés qu'auparavant (42 %, en baisse de 4 points) à croire que les **industries du secteur manufacturier** causent des impacts environnementaux importants, poursuivant la tendance à la baisse amorcée en 1993. Le recul provient surtout des Prairies (38 %, en baisse de 8 points) et de la Colombie-Britannique (34 %, en baisse de 12 points), mais très légèrement de l'Ontario (46 %, en baisse de 1 point) et de l'Est (44 %, en baisse de 1 point). La préoccupation a surtout reculé dans les collectivités de 10 000 habitants et plus (en baisse de 7 points), mais elle s'est intensifiée dans les régions rurales (en hausse de 3 points). (*Question 33c*)

On observe la tendance inverse pour les impacts des entreprises du **secteur des services**. Un peu plus de un répondant sur cinq (22 %) estime que ces industries causent des dommages importants, soit sept points de plus qu'en 1997, ce qui nous ramène au niveau de 1993. La plupart des Canadiens sont toujours d'avis que ce secteur cause des dommages environnementaux modérés (42 %, en hausse de 1 point) ou mineurs (29 %, en baisse de 4 points). Dans ce cas, c'est au Québec (24 %, en hausse de 11 points) et en Ontario (25 %, en hausse 9 points) que s'est le plus répandue l'opinion que cette industrie cause des dommages importants à l'environnement. C'est en Colombie-Britannique que cette opinion rallie le moins de gens (12 %, en hausse de 2 points). (*Question 33d*)

Enfin, peu de Canadiens (13 %) croient que leur propre **consommation d'énergie à la maison** a d'importantes répercussions sur l'environnement (en hausse de 2 points depuis 1997, pour revenir au niveau de 1993). La plupart des gens sont conscients que leur propre consommation cause des dommages modérés (43 %, en hausse de 4 points) ou mineurs (35 %, en baisse de 1 point), et un nombre décroissant (8 %, moins 4 points) maintient que sa consommation ne cause aucun dommage.

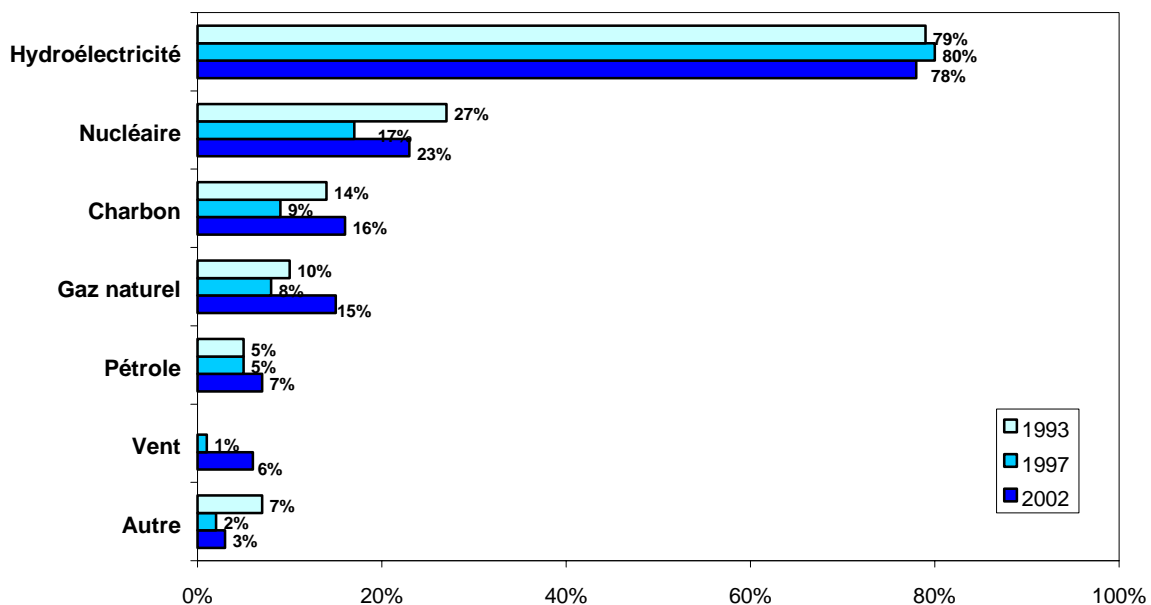
C'est presque uniquement en Ontario qu'on a observé que plus de gens estiment que leur consommation cause des dommages importants à l'environnement (16 %, en hausse de 7 points), mais ce n'est que légèrement supérieur au nombre de personnes qui étaient de cet avis en 1993. L'opinion des citoyens s'écarte peu de celle des résidents des régions rurales à cet égard. (*Question 33a*)

Connaissance des sources provinciales d'énergie électrique

Les Canadiens restent peu au courant des sources de l'énergie qui alimentent leur foyer : près de huit personnes sur dix au pays croient que l'hydroélectricité constitue leur principale source.

Nous avons cherché à mieux comprendre l'opinion du public sur les impacts environnementaux de la consommation d'énergie domestique en cherchant à déterminer dans quelle mesure les Canadiens associent leur consommation aux effets environnementaux qui en découlent. S'il y a peu de Canadiens qui établissent ce lien, c'est qu'ils ne savent même pas comment l'électricité qu'ils utilisent est produite.

Principales sources d'électricité dans votre province actuellement



Nous avons demandé aux répondants quelles sont les principales sources d'électricité de leur province (sans leur suggérer de réponses). La plupart continuent de dire que c'est l'hydroélectricité (78 %), comme il y a huit ans. (C'est la réponse qui revient le plus souvent même si nous posons une deuxième question après la réponse initiale pour vérifier si les répondants comprennent bien ce qu'on entend par hydroélectricité). (*Question 25*)

L'hydroélectricité est, tout naturellement, la réponse la plus fréquente au Québec (92 %) et en Colombie-Britannique (93 %) puisqu'effectivement, dans ces provinces, elle constitue la principale énergie, c'est aussi celle de plus des trois quarts des Ontariens (78 %) et d'une majorité des personnes vivant dans les Maritimes (57 %) et dans les Prairies (60 %) (ces deux dernières régions comptant pour la totalité de la diminution des pourcentages depuis 1997, ce qui annule la tendance amorcée plus tôt au cours de la décennie). La primauté de l'hydroélectricité dans l'opinion publique est probablement renforcée par le fait que la plupart des entreprises provinciales d'électricité au Canada, et même l'électricité comme telle, sont généralement désignées par le terme « hydro ».

Les Canadiens connaissent beaucoup moins les autres sources d'électricité, mais ils sont tout de même capables de toutes les citer plus souvent qu'il y a cinq ans, ce qui pourrait vouloir dire qu'ils commencent à mieux comprendre cette industrie. Près du quart des répondants (23 %) mentionnent l'énergie nucléaire (51 %, en hausse de 9 points), surtout les résidents de l'Ontario, suivis de ceux des Maritimes (17 %, en hausse de 4 points) et de ceux du Québec (14 %, en hausse de 11 points). Le charbon est plus souvent désigné comme source provinciale d'électricité dans les Prairies (38 %, en hausse de 16 points) et dans les Maritimes (32 %, en hausse de 6 points). Plus de Canadiens pensent au gaz naturel, mais surtout les résidents des Prairies (28 %, en hausse de 13 points). Il faut noter aussi la visibilité croissante de l'énergie éolienne comme source d'électricité, surtout aux yeux de la population des Prairies (13 %, en hausse de 11 points depuis 1997).

Quand on demande aux consommateurs, parmi les sources qu'ils ont nommées, laquelle leur fournit leur électricité, ici encore, ils répondent en majorité l'hydroélectricité (74 %, en baisse de 2 points depuis 1997). Elle est le choix de presque tous les répondants du Québec (96 %) et de ceux de la Colombie-Britannique (96 %) et, dans une proportion beaucoup moindre, celui de la population ontarienne (61 %). Elle accuse un recul marqué dans les Prairies (54 %, en baisse de 13 points). Peu de Canadiens désignent d'autres sources, parmi leurs autres réponses mentionnons le nucléaire (surtout en Ontario, 26 %), le charbon (surtout dans les Maritimes et dans les Prairies (22 %)) et le gaz naturel (surtout dans les Prairies, 15 %). (*Question 26*)

Impacts environnementaux de la production locale d'énergie

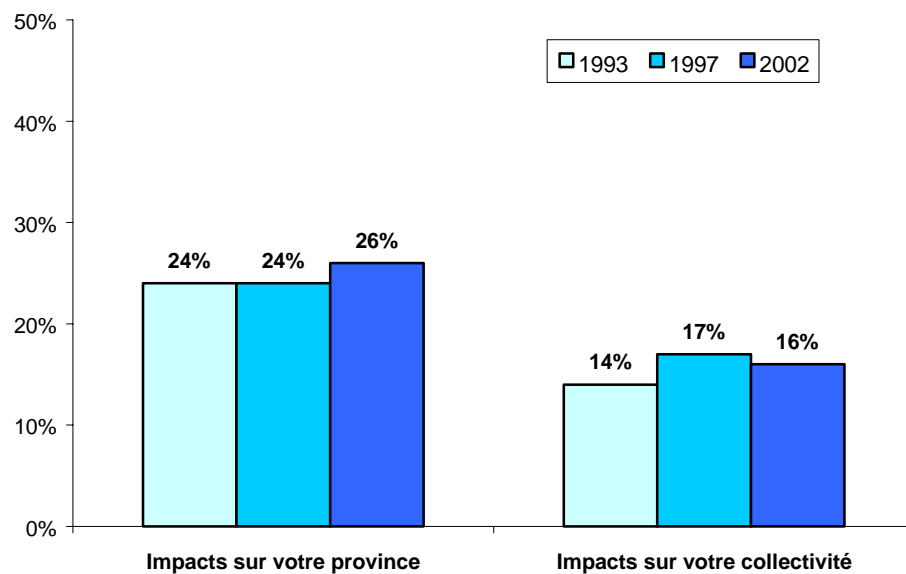
Peu de personnes croient que la production de l'énergie électrique qu'elles consomment a d'importants impacts environnementaux, à l'échelle de la province ou de la collectivité.

Nous avons demandé aux personnes qui ont pu nommer une source d'énergie électrique qui leur permettait de satisfaire leurs besoins domestiques quelle était l'influence de cette production d'énergie sur la qualité de l'environnement dans leur collectivité et dans leur province. Comme dans les deux sondages précédents, peu de personnes croient que l'énergie qu'elles consomment provient d'une source nuisible pour l'environnement. C'est que la plupart des consommateurs attribuent leur énergie à une source hydroélectrique qui est considérée comme la plus propre.

Un Canadien sur quatre (26 %) croit que la source qui lui procure l'énergie nécessaire pour satisfaire ses besoins domestiques a une incidence importante sur la qualité de l'environnement **dans sa province**, ce qui représente une légère hausse (2 points) par rapport à 1997 et à 1993. La majorité des

répondants maintiennent que cette source a des incidences modérées (30 %, en baisse de 3 points) ou peu importantes (32 %, en hausse de 3 points) et 11 p. 100 des répondants sont d'avis qu'elle n'a aucune incidence. Malgré les écarts entre les sources réelles et perçues d'électricité par région, les opinions diffèrent peu sur la question d'un océan à l'autre. Depuis 1997, toutefois, les résidents des Maritimes (où on s'alimente davantage au charbon et au pétrole) sont plus portés à croire à des dommages importants (28 %, en hausse de 8 points) mais c'est le cas en Colombie-Britannique (17 %, en baisse de 10 points) où presque tous les résidents désignent l'hydroélectricité comme leur source d'énergie. (*Question 27b*)

Impacts environnementaux de la source d'électricité utilisée pour vos besoins domestiques



Les consommateurs sont encore moins nombreux à croire que leur source d'électricité cause d'importants dommages environnementaux dans **leur collectivité** (16 %, en baisse de 1 point), ce qui a peu changé depuis 1997. Une personne sur cinq (21 %, en hausse de 1 point) croit à des dommages modérés et la majorité maintient que les incidences sont mineures (35 %, en hausse de 4 points) ou nulles (28 %, en baisse de 1 point). Ici encore, c'est la population de Colombie-Britannique qui est la moins susceptible d'évoquer de graves effets environnementaux (8 %), la proportion de répondants étant de cet avis y ayant diminué de près de la moitié (en baisse de 7 points). La diminution est plus faible dans les Prairies (13 %, en baisse de 4 points). Ce sont les femmes et les gens ayant le revenu le moins élevé qui sont les plus portés à dire que leur source d'énergie nuit beaucoup à la qualité de l'environnement, dans leur province et dans leur collectivité. (*Question 27a*)

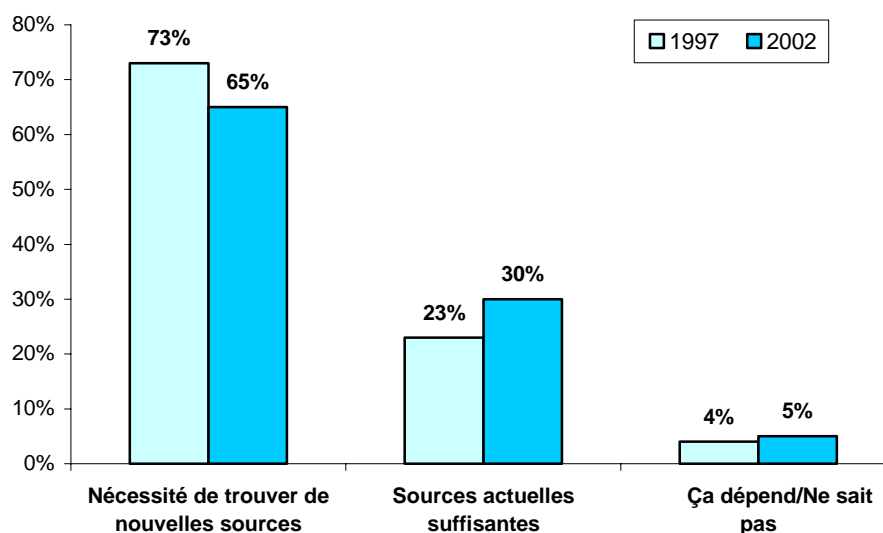
Suffisance de l'approvisionnement en énergie

Deux tiers des Canadiens croient que le pays devra d'ici 10 à 20 ans mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie, surtout les plus propres, comme l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique.

Peu de Canadiens semblent s'inquiéter de l'approvisionnement en énergie du pays, mais la plupart s'entend pour dire que le pays devra mettre de nouvelles sources en valeur d'ici 10 à 20 ans, quoique cette opinion ne soit tout de même pas aussi répandue qu'il y a cinq ans. Deux tiers (65 %) des citoyens sont de cet avis (en baisse de 8 points depuis 1997) alors que 30 p. 100 croient que le pays dispose de sources suffisantes pour répondre à la demande pendant cette période. (*Question 30b*)

Les opinions à ce sujet sont très différentes selon les régions. La perception d'un besoin de nouvelles sources s'est plus répandue dans les Maritimes qu'il y a cinq ans (76 %, en hausse de 12 points), probablement parce que le secteur pétrolier et gazier y joue un rôle plus important (ce qui pourrait faire baisser les prix et stimuler la croissance économique régionale). En revanche, les résidents du Québec (59 %, en baisse de 24 points) et ceux de la Colombie-Britannique (66 %, en baisse de 17 points) croient beaucoup moins qu'il faudra trouver de nouvelles sources d'énergie, ce qui est normal puisque ces deux régions dépendent déjà largement de l'énergie hydroélectrique, relativement propre et abondante. Sur le plan démographique, la tendance à la baisse s'observe surtout chez les hommes et les personnes dont le revenu et la scolarité sont les plus faibles.

Suffisance de l'approvisionnement en énergie au cours des 10 à 20 prochaines années



On a demandé aux répondants ayant déclaré que le pays devrait trouver de nouvelles sources d'énergie qu'elles étaient (sans leur suggérer de réponses) les meilleures options à exploiter pour les 20 prochaines années. Plus des trois quarts ont pu donner au moins une réponse à cette question, et la

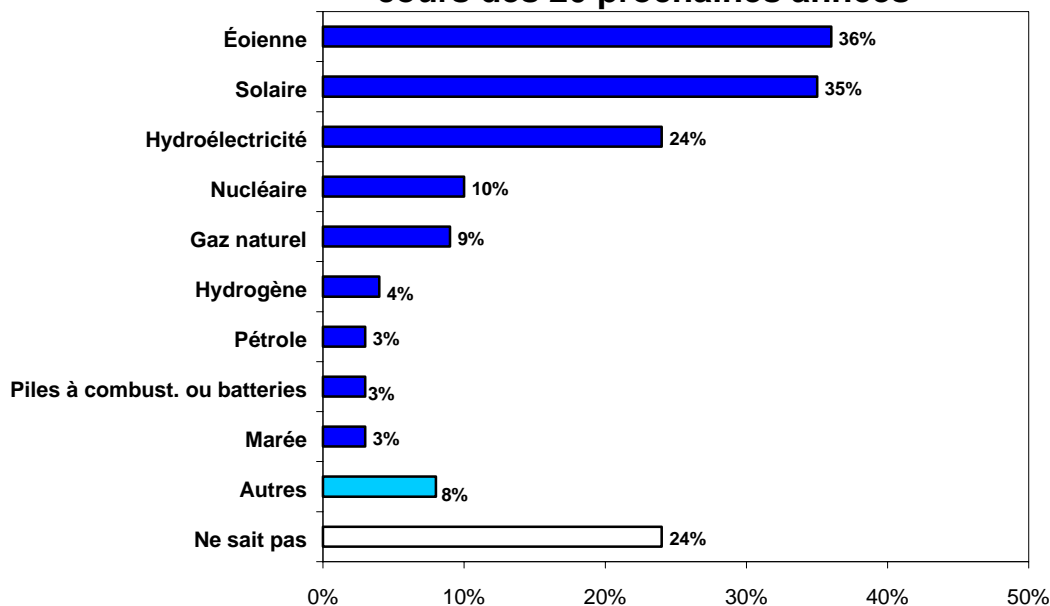
plus populaire était de loin les nouveaux types d'énergie « propre », comme l'énergie éolienne (36 %) et l'énergie solaire (35 %), suivies par l'hydroélectricité (24 %) (la plus propre des sources actuelles). (*Question 30.1*)

Une personne sur dix exprime une préférence pour le nucléaire (10 %) ou le gaz naturel (9 %) et de plus faibles pourcentages penchent pour l'hydrogène, le pétrole, les piles à combustible, l'énergie marémotrice (*remarque : cette question ne figurait pas dans les sondages précédents; il y avait toutefois une question similaire sur l'approvisionnement provincial en énergie*).

L'appui à l'exploitation de nouvelles formes d'énergie propre est manifeste dans tout le pays, mais surtout dans l'Ouest. Près de la moitié des répondants des Prairies et de Colombie-Britannique (sans qu'on leur ait suggéré de réponses), mentionnent l'énergie éolienne et au moins quatre répondants sur dix de ces régions, désignent également l'énergie solaire. Ce sont aussi les options que privilégient les Canadiens ayant la scolarité et le revenu les plus élevés. Les résidents des Maritimes sont les plus portés à prôner de nouvelles sources d'hydroélectricité (36 %) et de gaz naturel (18 %).

Le développement du nucléaire est plus populaire en Ontario (15 %) mais il se retrouve tout de même loin dans la liste des options que privilégie la population de cette province. La faveur du nucléaire tend à augmenter modestement en fonction du statut socio-économique.

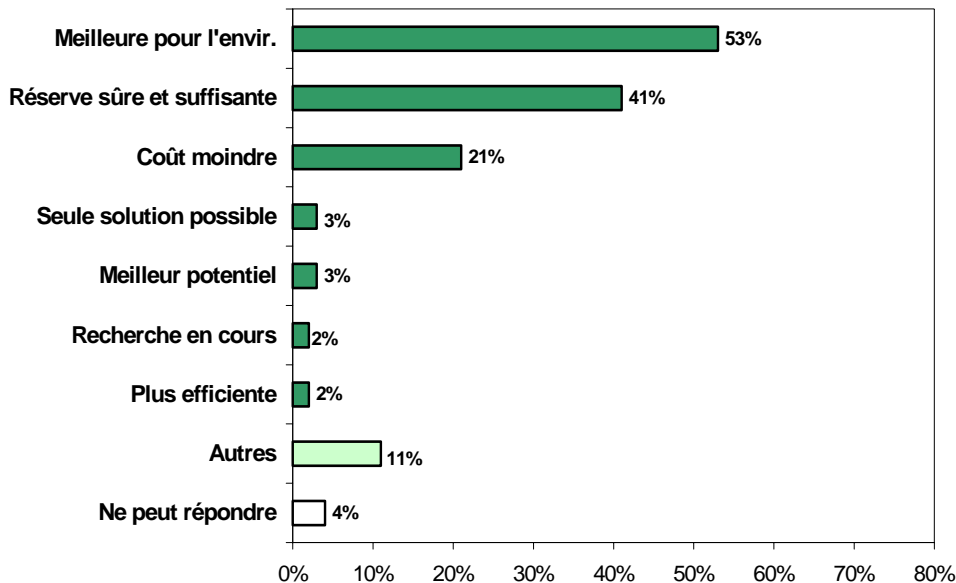
Meilleures sources d'énergie pour la province au cours des 20 prochaines années



Nous avons demandé aux répondants qui avaient désigné de nouvelles sources d'énergie de *justifier* leur choix. Étant donné le type de sources d'énergie indiquées, il n'est pas surprenant de voir qu'ils tendent à choisir l'énergie qu'ils croient la meilleure pour l'environnement (53 %). Une importante minorité (41 %), choisit la source d'approvisionnement la plus sûre et une personne sur cinq (21 %)

retient celle qui coûte la moins cher à produire ou la plus rentable. Une très faible proportion des répondants justifient leur réponse en expliquant que c'est la seule solution possible, qu'elle est la plus économique et qu'elle présente des possibilités sur le plan de l'exportation. (*Question 30.2*)

Pourquoi la nouvelle source d'énergie est-elle la meilleure?



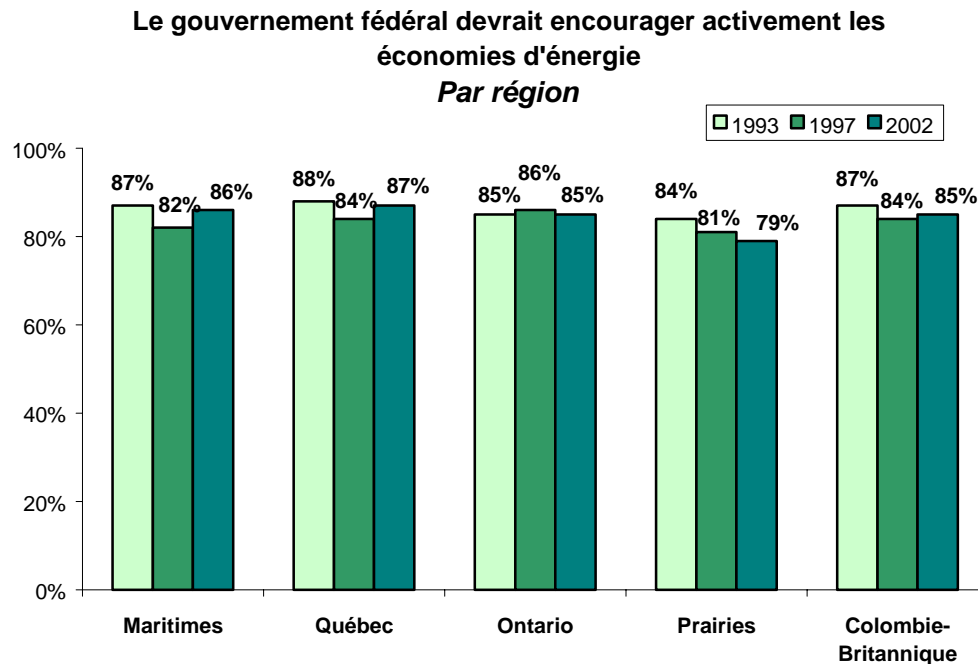
Quand on examine les motifs invoqués en fonction de la source préconisée, on comprend mieux comment la population perçoit la mise en valeur des nouvelles sources d'énergie. La popularité de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire s'explique par le fait que la majorité des Canadiens les juge abondantes et les voit toutes deux comme les meilleures pour l'environnement. C'est aussi le cas de l'hydroélectricité et du nucléaire, bien que dans ce cas, les gens insistent moins sur leur abondance. Ceux qui croient que le gaz naturel est la meilleure solution disent que l'approvisionnement est sûr, mais ils mentionnent aussi l'aspect écologique et ses coûts raisonnables. Le coût vient au troisième rang des motifs pour toutes les nouvelles sources désignées.

Rôle du gouvernement fédéral dans les économies d'énergie

Les Canadiens croient fermement que le gouvernement fédéral devrait favoriser activement la conservation de l'énergie et ils sont de plus en plus favorables aux incitatifs fiscaux qui amèneraient les consommateurs et les entreprises à réduire leur consommation d'énergie.

Ils n'y a pas consensus entre les Canadiens sur la plupart des questions soulevées dans le sondage, mais partout au pays, l'opinion publique est très largement favorable à ce que le gouvernement fédéral s'implique activement dans la promotion de la conservation de l'énergie. Plus de huit personnes sur dix (84 %) maintiennent que le gouvernement fédéral devrait encourager activement

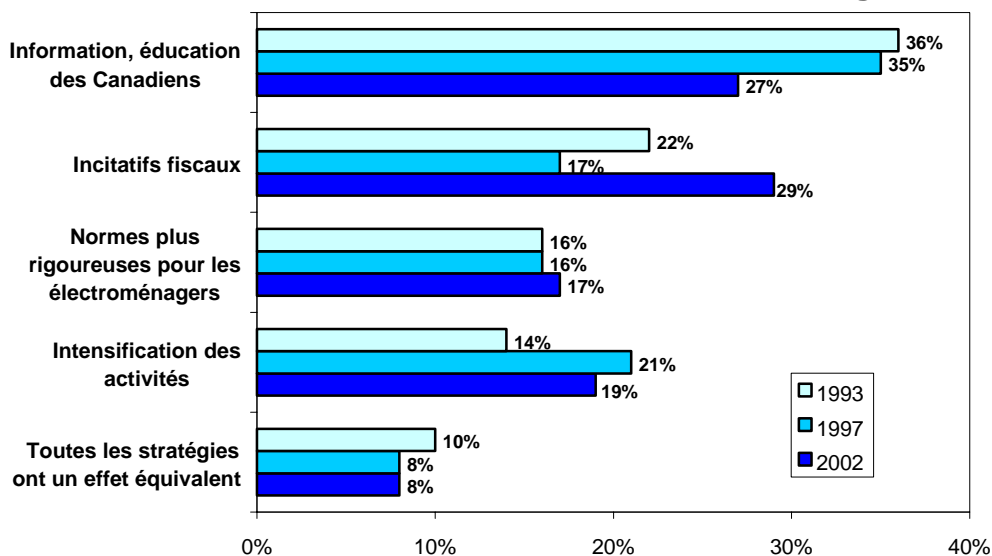
les Canadiens à changer leurs habitudes de consommation de l'énergie, une proportion inchangée depuis 1997. C'est une opinion répandue dans tout le pays (dans une proportion légèrement plus faible dans les Prairies) mais surtout chez les citoyens dont la scolarité et le revenu sont supérieurs, comme auparavant. (*Question 34*)



Le public veut toujours que le gouvernement s'implique activement, mais on observe un changement remarquable depuis cinq ans dans les *moyens* envisagés par les Canadiens pour atteindre cet objectif. Lorsqu'on propose aux répondants quatre stratégies en leur demandant de choisir celle qui leur paraît la plus susceptible d'entraîner des économies d'énergie, ils répondent maintenant davantage les **incitatifs fiscaux pour promouvoir plus d'efforts chez les citoyens et les entreprises** (29 %, en hausse de 11 points depuis 1997).

En revanche, les Canadiens sont moins portés qu'il y a cinq à croire que la meilleure méthode consisterait à **informer et à éduquer les Canadiens** (27 %, en baisse de 8 points). Ils sont encore moins nombreux à penser qu'il faut intensifier la **recherche scientifique pour améliorer l'efficacité énergétique** (19 %, en baisse de 2 points) ou **fixer des normes plus sévères pour rehausser l'efficacité énergétique des gros appareils électroménagers** (17 %, en hausse de 1 point). Enfin près de une personne sur dix (8 %, stable) considère toujours que toutes ces approches devraient réussir également à encourager le public à réduire sa consommation d'énergie. (*Question 35*)

Moyen le plus efficace pour le gouvernement de favoriser les économies d'énergie



Comme auparavant, les opinions sur cette question ne varient pas vraiment. Les incitatifs fiscaux sont les plus populaires parmi les répondants qui sont les mieux placés pour en profiter (c.-à-d. les ménages ayant le revenu le plus élevé), tandis que l'information et l'éducation ont la faveur des personnes dont le niveau de scolarité est le moins élevé. Les personnes pour qui les quatre méthodes devraient avoir un effet équivalent sont celles qui ont le plus d'éducation et les revenus les plus élevés.

Science et technologie dans le secteur des ressources

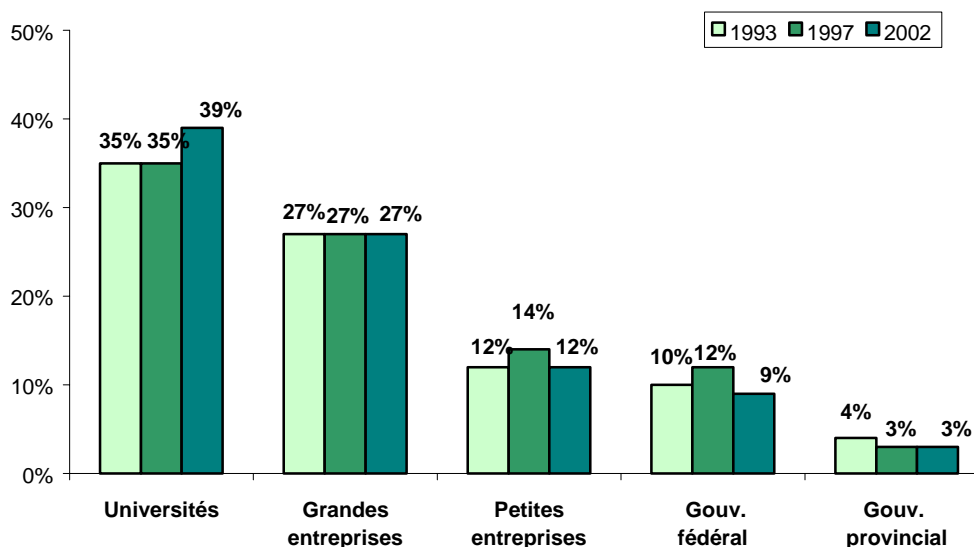
La science et la technologie (S-T) jouent un rôle essentiel dans tous les secteurs de l'économie, y compris celui des ressources. Pourtant, ce dernier sondage montre que les Canadiens n'ont pas beaucoup changé d'opinion en cinq ans quant au rôle de la S-T, et quant à la contribution du gouvernement fédéral.

Contribution sectorielle à l'avancement de la science et de la technologie

La population tend à croire que les universités canadiennes contribuent le plus à l'innovation scientifique et technique, suivies des grandes entreprises et, dans une moindre mesure, des petites entreprises, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Le sondage a examiné les opinions des Canadiens quant aux secteurs où se produisent les innovations scientifiques et technologiques au Canada, selon la contribution relative des universités, des entreprises et des gouvernements. Comme auparavant, les répondants sont plus portés à choisir les universités canadiennes (39 %), pourcentage qui a légèrement augmenté depuis 1997 (en hausse de 4 points). Plus du quart des Canadiens (27 %, stable) croient que ce sont les grandes entreprises et un plus petit groupe estime attribue que c'est plutôt les petites entreprises (12 %, en baisse de 2 points), le gouvernement fédéral (9 %, en baisse de 3 points) ou les gouvernements provinciaux (3 %, stable). (*Question 37*)

Quel secteur contribue le plus à l'avancement de la science et de la technologie?



Les opinions n'ont pas beaucoup changé sur cette question à l'échelle nationale, mais on constate quelques variations notables dans les régions depuis 1997. C'est au Québec que l'importance accordée aux universités a le plus augmenté (plus 11 points), au détriment des grandes et petites entreprises (contrairement à la tendance observée entre 1993 et 1997). C'est l'inverse en Ontario et dans les Maritimes, où les répondants accordent maintenant plus d'importance aux grandes entreprises qu'aux universités. C'est dans les Maritimes qu'on trouve le plus fort pourcentage de gens qui croient que le gouvernement fédéral contribue le plus à l'innovation en S-T (17 %). C'est en Ontario (7 %, en baisse de 5 points) ainsi que dans les Prairies (7 %, recul de 6 points) que cette opinion a le plus reculé depuis 1997.

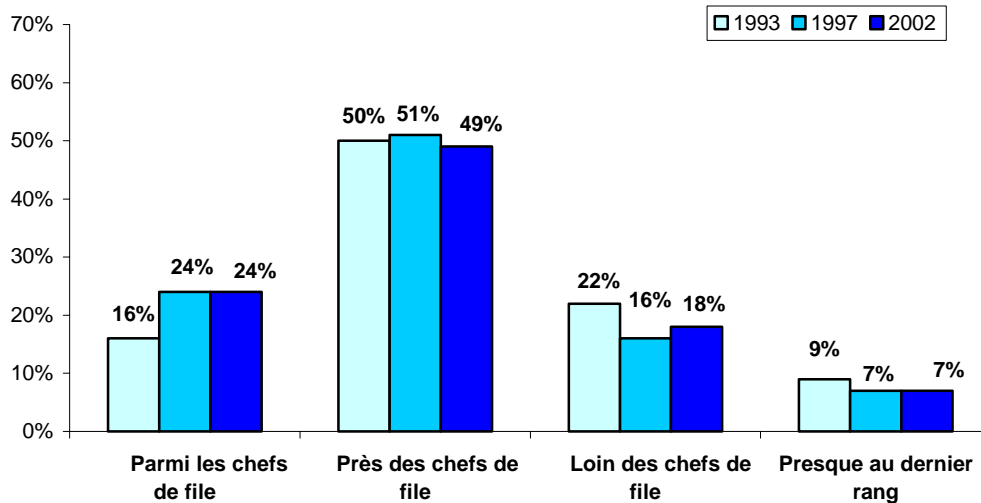
Nous avons aussi demandé aux répondants quel secteur contribue *le moins* à faire progresser la S-T. Conformément dans les sondages précédents, les Canadiens sont le plus portés à dire que ce sont les petites entreprises (34 %, en baisse de 2 points), le gouvernement fédéral (20 %, stable), les gouvernements provinciaux (19 %, stable), les grandes entreprises (12 %, en hausse de 2 points) et les universités (4 %, en baisse de 2 points). Ici encore, l'opinion a peu changé depuis 1993. Depuis 1997, l'opinion que le gouvernement fédéral contribue le moins à l'innovation en S-T a augmenté en Ontario (24 %, en hausse de 8 points), mais reculé partout ailleurs. (*Question 38*)

Situation du Canada sur le plan international

Une majorité croit que le Canada se compare favorablement aux autres nations industrialisées sur le plan de l'innovation en S-T, mais comme en 1997, seul le quart croit que le pays fait partie des chefs de file.

À quel rang le public place-t-il le Canada par rapport aux autres nations industrialisées en matière d'innovation scientifique et technologique? Comme auparavant, les Canadiens adoptent une attitude plutôt positive quant à la situation de leur pays dans ce domaine, mais leur opinion ne s'est toutefois pas améliorée depuis cinq ans, contrairement à ce qu'on avait observé au cours de la période précédente. Une personne sur quatre (24 %) continue de classer le Canada parmi les chefs de file en innovation en S-T, et une sur deux (49 %) croit que le pays suit de près les chefs de file. Les autres estiment que le Canada se trouve loin des chefs de file (18 %) ou presque au dernier rang (7 %). Très peu de répondants (juste 2 %) sont incapables de répondre. (*Question 39*)

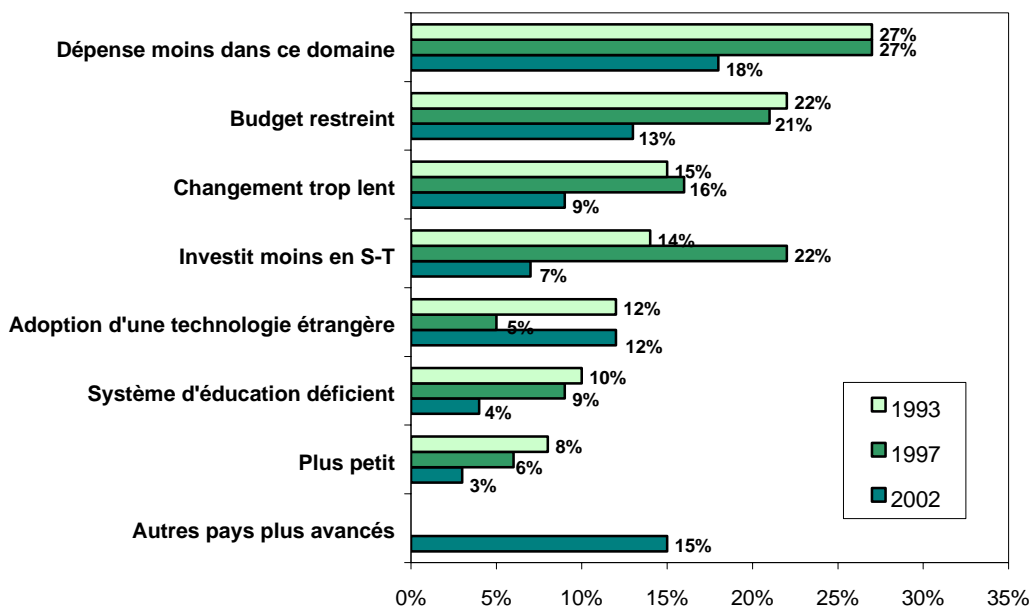
Situation du Canada comparativement aux autres pays en matière d'innovation en S-T



Les avis sur cette question sont assez semblables partout au pays. Les Québécois restent moins portés que les autres à situer le Canada parmi les chefs de file (18 %), mais ne tendent pas plus que les autres à le classer loin derrière ou près du dernier rang.

Nous avons demandé à ceux qui estiment que le Canada est loin des chefs de file d'expliquer leur réponse. Comme auparavant, ils sont plus portés à dire que c'est parce que le Canada investit moins en S-T que les autres pays (18 %) ou qu'il n'a pas assez de ressources à consacrer à la S-T (13 %), mais ces deux raisons sont moins souvent invoquées qu'en 1997. Les Canadiens sont aussi moins portés qu'avant à estimer que le pays est trop conservateur ou trop lent à changer (9 %, en baisse de 7 points), qu'il accorde une moins grande importance à la S-T (7 %, en baisse de 15 points, ce qui renverse la tendance observée à la hausse antérieurement) ou que son système d'éducation est déficient (4 %, en baisse de 5 points). (*Question 40*)

Raison qui explique le retard du Canada en matière d'innovation scientifique et technologique
Les 8 principaux motifs



On constate cependant, depuis cinq ans, que plus de personnes estiment que les autres pays industrialisés progressent plutôt que de parler du retard du Canada. En effet, plus de personnes pensent que le Canada est derrière les meneurs parce qu'il importe sa technologie (12 %, en hausse de 7 points) ou simplement parce que les autres pays sont plus avancés (15 %, en hausse de 15 points).

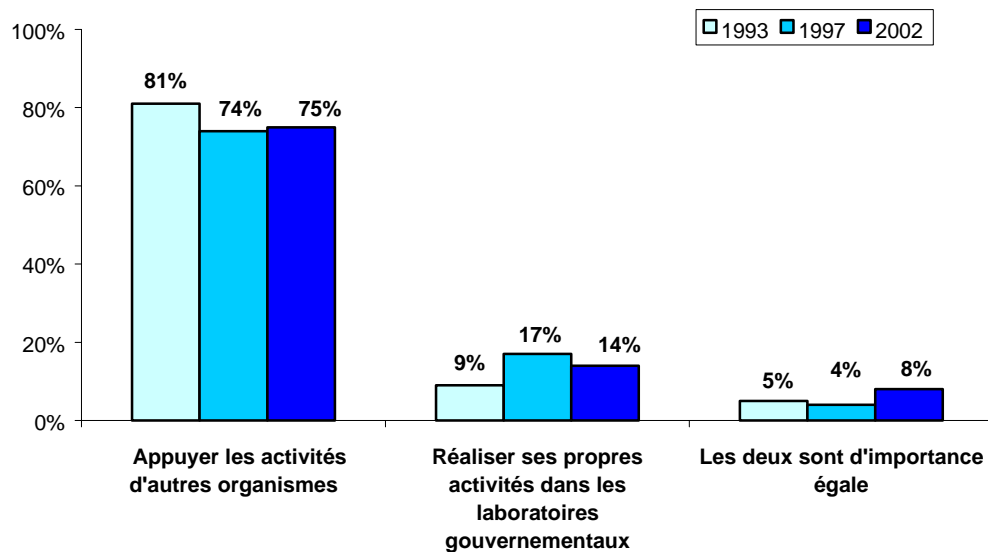
Rôle du gouvernement fédéral dans la promotion de la science et de la technologie

Les Canadiens continuent de croire que la meilleure stratégie du gouvernement fédéral pour favoriser la S-T consiste à appuyer les activités des autres secteurs. Parallèlement, ils souhaitent de plus en plus que l'appui gouvernemental serve à rehausser la qualité de vie plutôt qu'à stimuler l'économie.

Nous avons demandé aux répondants quel rôle le gouvernement fédéral devrait jouer dans la promotion de l'innovation scientifique et technologique. Quand on leur demande de choisir entre deux grandes options, une forte majorité des Canadiens (75 %, en hausse de 1 point depuis 1997) croient toujours que le gouvernement fédéral peut favoriser l'innovation en appuyant les activités du secteur privé, des entreprises et des universités, alors que seulement 14 p. 100 des répondants (recul de 3 points) trouvent qu'il est plus important que le gouvernement effectue ses propres activités de S-T dans les laboratoires fédéraux. Une faible mais croissante minorité est d'avis que ces deux rôles sont tout aussi importants l'un que l'autre (8 %, en hausse de 4 points). (*Question 41*)

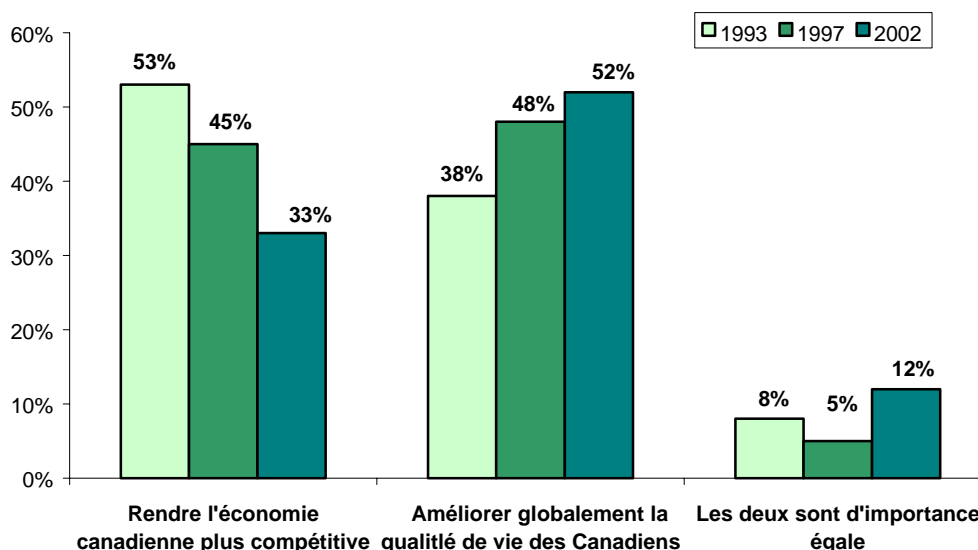
Cette tendance est évidente dans toute la population, mais c'est au Québec et dans les Maritimes que les répondants délaissent le plus la participation directe du gouvernement à la S-T au profit d'un appui aux autres secteurs ou encore, ils accordent une importance égale aux deux rôles. Comme avant, ceux qui ont la scolarité et les revenus les plus élevés sont toujours d'avis que le gouvernement devrait favoriser l'innovation technologique en appuyant les autres secteurs.

Comment le gouvernement devrait-il promouvoir la science et la technologie?



Nous avons aussi demandé aux Canadiens de classer par ordre de priorité à quoi devraient servir les activités de S-T commanditées par le gouvernement. Il n'y a toujours pas consensus à ce sujet, mais on voit que les Canadiens privilégient toujours la qualité de vie à la prospérité économique. Plus de la moitié des répondants (52 %) estiment maintenant que la première des activités de S-T du gouvernement est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens (en hausse de 4 points depuis 1997), alors qu'il y en a moins qui privilégient la compétitivité de l'économie canadienne (33 %, en baisse de 12 points). À noter aussi l'augmentation marquée, depuis 1997, de ceux qui répondent que les deux objectifs sont tout aussi importants (12 %, en hausse de 7 points). Cette tendance est conforme à d'autres études qui montrent que lorsque l'économie va bien, le public préfère que le gouvernement se concentre sur d'autres questions qui le touchent personnellement, comme la santé, l'éducation et les transports. (*Question 42*)

Priorité des activités de S-T financées par le gouvernement



Partout au pays, les Canadiens accordent plus d'importance à la qualité de vie qu'aux objectifs économiques dans les cas des activités de S-T commanditées par le gouvernement, mais cette opinion reste plus répandue chez les femmes et chez les citoyens dont les revenus sont les plus faibles. Depuis 1997, le virage en faveur de la qualité de vie est plus évident au Québec et en Ontario.

Sources d'information sur les ressources naturelles

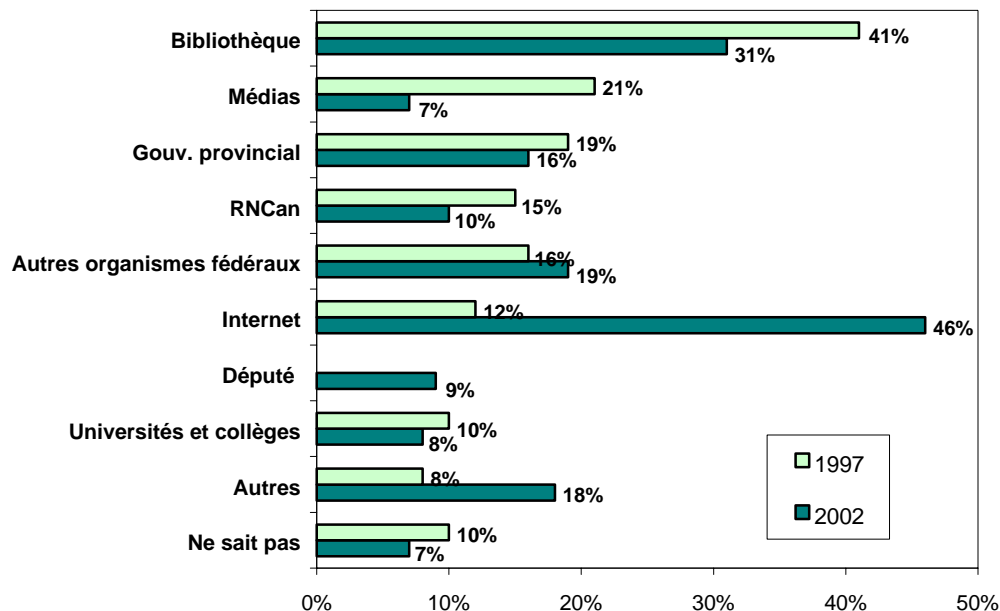
Internet est maintenant la source la plus largement reconnue d'information sur les ressources naturelles. Ressources naturelles Canada ne vient pas à l'esprit des Canadiens, mais le Ministère jouit toujours d'une grande crédibilité.

Ce que les Canadiens savent des ressources naturelles dépend en bonne partie de l'endroit et de la façon dont ils obtiennent l'information. Le sondage comportait quelques questions sur les endroits où les Canadiens peuvent obtenir actuellement de l'information à ce sujet.

Comme dans bien d'autres domaines, Internet est devenu depuis quelques années une source d'information privilégiée pour de nombreux citoyens. Quand on leur demandait (sans leur suggérer de réponses) où ils pouvaient obtenir de l'information sur les ressources naturelles du Canada, près de la moitié des répondants (46 %) pensaient d'abord à Internet, contre seulement 12 p. 100 en 1997 (*Cette question ne figurait pas dans le sondage de 1993*). En revanche, trois personnes sur dix seulement mentionnent les bibliothèques (source principale voici 5 ans) (31 %, en baisse de 10 points). On constate aussi un recul des médias (télévision, radio, journaux), auxquels pensent seulement 7 p. 100 des Canadiens (en baisse de 14 points). La popularité de l'hypertexte est

particulièrement remarquable si l'on songe que seuls six Canadiens sur dix y ont actuellement accès. (Question 44.1)

**À qui vous adresseriez-vous afin d'obtenir de l'information sur
les ressources naturelles du Canada?
Les 8 moyens les plus souvent évoqués**



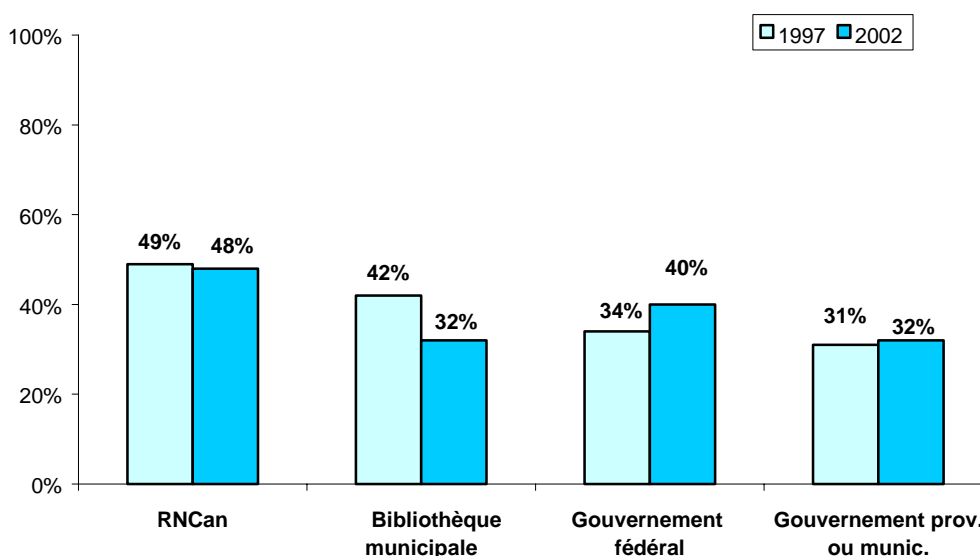
Les sources gouvernementales figurent en bonne place en réponse à cette question, même si seulement une personne sur dix (10 %, en baisse de 5 points) nomme spécifiquement Ressources naturelles Canada. D'autres pensent à d'autres ministères (ou au gouvernement en général) (19 %, en hausse de 3 points), à des organismes ou à des ministères provinciaux (16 %, en baisse de 3 points) ou à leurs élus locaux (9 %, en hausse de 9 points). En revanche, peu de répondants se tourneraient vers les universités (8 %), le secteur privé (4 %), les administrations municipales (4 %) ou les centres de ressources et de conservation (2 %).

Partout au pays, les Canadiens se tournent davantage vers Internet, mais comme en 1997, sa popularité est beaucoup grande au Québec (17 %, en hausse de 11 points), où plus de répondants pensent au gouvernement comme principale source d'information sur les ressources naturelles. À l'échelle nationale, l'importance d'Internet a beaucoup plus augmenté chez les répondants dont la scolarité et le revenu sont les plus élevés, ce qui contribue à creuser le fossé entre les couches socio-économiques. Les personnes dont la scolarité et le revenu sont les moins élevés sont plus portées à faire du gouvernement leur source d'information, mais c'est aussi ce groupe qui risque le plus de ne pas savoir quelle source utiliser.

Dans toutes les régions, Ressources naturelles Canada est légèrement moins souvent nommé spécifiquement. C'est au Québec que RNCAN est le plus cité (14 %, en baisse de 6 points) et chez les Canadiens dont le revenu se situe dans la plage inférieure (12 %, en baisse de 5 points).

Ressources naturelles Canada ne vient pas à l'esprit de la plupart des Canadiens, mais on le mentionne souvent comme source valable d'information sur les ressources naturelles. Quand on leur suggère comme réponse, près de la moitié (48 %) des répondants estiment que le Ministère constitue une source d'information très importante sur les ressources naturelles alors que la plupart des autres jugent qu'il est assez important (38 %). Les opinions sur cette question sont sensiblement les mêmes qu'en 1997. Comme avant, la population des Maritimes (56 %) et de l'Ontario (53 %) est la plus portée à dire que le Ministère est une source d'information très importante, alors que la population du Québec (40 %) est la moins portée à être de cet avis. Les opinions sur cette question sont les mêmes pour tous les groupes démographiques. (*Question 44.2a*)

Importantes sources d'information sur les ressources naturelles



Par comparaison, quatre Canadiens sur dix (40 %) disent maintenant que le **gouvernement fédéral** en général est une source d'information très importante sur les ressources naturelles, en hausse de six points depuis 1997. Cette augmentation se remarque surtout dans les Maritimes (55 %, en hausse de 10 points), mais elle touche toutes les régions et tous les groupes démographiques. C'est au Québec (34 %) et dans les Prairies (36 %) que cette opinion est la moins répandue. (*Question 44.2b*)

À peine une personne sur trois considère sa **bibliothèque municipale** (32 %) ou le **gouvernement provincial ou municipal** (32 %) comme des sources d'information très importantes sur ce sujet. Dans le cas des bibliothèques, il s'agit d'une diminution marquée (en baisse de 10 points) depuis 1997, qui se manifeste surtout dans l'Ouest et dans les régions autres que rurales. Comme auparavant, les personnes les plus portées à considérer la bibliothèque municipale comme une source importante sont celles qui vivent dans les villes, celles dont la scolarité et le revenu sont les plus faibles, les femmes et les personnes âgées de 55 ans et plus. L'importance accordée aux gouvernement provincial et local a augmenté de façon évidente dans les Maritimes (en hausse de

9 points) et chez les personnes les moins scolarisées (en hausse de 11 points), mais elle a diminué chez les personnes ayant les revenus les plus faibles (en baisse de 6 points). Les résidents des Maritimes sont les plus portés à se tourner vers le gouvernement provincial ou l'administration municipale pour obtenir de l'information sur les ressources naturelles. (*Questions 44.2c et d*)

Méthodologie de l'étude

Conception du questionnaire

Le questionnaire utilisé pour cette étude est constitué des questions posées en 1997, plus quelques questions nouvelles ou modifiées. Un certain nombre des questions qui figuraient dans les sondages n'ont pas été posées, en raison de contraintes financières. Le questionnaire a fait l'objet d'un test préalable auprès d'un petit nombre de répondants, avant d'être finalisé.

Conception et sélection de l'échantillon

L'échantillon a été conçu en vue d'interviewer 1 500 Canadiens adultes choisis au hasard à la grandeur du pays. L'échantillon a été stratifié par province, afin de procurer des sous-échantillons suffisants pour réaliser des analyses régionales représentatives.

L'échantillon a été constitué au moyen de la technique SurveySampler, qui assure que toutes les résidences répertoriées au Canada peuvent être choisies pour le sondage. Parmi les foyers choisis, les répondants âgés de 18 ans et plus ont été triés au hasard selon la méthode du « dernier anniversaire de naissance », ce qui constitue un moyen efficace d'assurer que l'échantillon est représentatif de la population, quant au sexe et à l'âge. Nous avons effectué jusqu'à cinq rappels pour atteindre les répondants choisis qui n'étaient pas disponibles au moment de l'appel.

Administration du sondage

Le sondage a été effectué par téléphone, en anglais et en français, à l'aide du logiciel d'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI), dans les installations de la société Decima, à Ottawa, Toronto et Montréal, entre le 25 février et le 3 mars 2002. Toutes les entrevues ont été effectuées par des interviewés formés et surveillés et un minimum de 10 p. 100 de toutes les interviews ont été vérifiées par des personnes indépendantes et validées en temps réel. Une interview durait en moyenne 23 minutes.

Résultats

Un total de 17 877 numéros de téléphone furent composés. De ce nombre, 1 502 entrevues ont été réalisées. Parmi les ménages admissibles qui ont été contactés avec succès, le taux de réponse a été de 22 p. 100 [nombre d'entrevues terminées (1 502) divisé par l'effectif de l'échantillon total (17 877) moins les numéros de ménages non admissibles (3 265) et ceux dont on ne sait pas s'ils étaient admissibles mais qui n'ont pu être contactés pendant la période des interviews (7 768)].

Répartition de l'échantillon

Un échantillon de 1 502 personnes à même la population canadienne devrait donner une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,1 p. 100 dans 95 p. 100 des cas. La marge d'erreur d'échantillonnage est supérieure dans le cas des sous-échantillons régionaux et provinciaux, comme en témoigne le tableau suivant.

Répartition de l'échantillon par région

Région ou province	Échantillon non pondéré	Marge d'erreur
Maritimes	200	+/- 6,9%
Québec	325	+/- 5,4%
Ontario	476	+/- 4,5%
Prairies	250	+/- 6,2%
Colombie-Britannique	251	+/- 6,2%
Canada	1 502	+/- 2,5%

¹ Avec un intervalle de confiance de 95 %.

Caractéristiques de l'échantillon

Le tableau suivant présente les caractéristiques de l'échantillonnage final, selon la distribution régionale et démographique et leur comparaison avec la population. Une liste des titres est présentée dans un document distinct donnant les réponses à toutes les questions du sondage pour chacune de ces catégories (et d'autres).

Répartition de l'échantillon selon les caractéristiques démographiques

	Échantillon ¹ %	Population ² %
Région ou province		
Maritimes	8	8
Québec	24	24
Ontario	38	38
Prairies	17	17
Colombie-Britannique	13	13
Niveau d'éducation		
Primaire/quelques cours secondaires	17	35
Diplôme du secondaire	29	18
Quelques cours collégiaux/universitaires	26	33
Diplôme universitaire	28	13
Sexe		
Hommes	48	49
Femmes	52	51
Âge		
18 – 34	33	31
35 – 54	39	41
55 et plus	28	28
Langue maternelle		
Anglais	63	60
Français	27	24
Autre	10	16

¹ Données pondérées (par région ou province)

² Recensement de 1996 ou 2001